

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2461

8 octobre 2008

SOMMAIRE

Air Travel S.A.	118105	Medliner S.A.	118083
AIS Finance (groupe ARBED)	118088	Miura Re S.A.	118083
Bergamo S.A.	118086	MOOR PARK MB 2 Düsseldorf S.à r.l. ..	118089
Blaser et Schott Luxembourg S.à r.l.	118087	MSEOF Finance S.à r.l.	118120
Cathare Wines S.A.	118093	Neolux S.A.	118108
Chap's Conseils S.A.	118122	Norbert KELLER A.G.	118083
Daucel S.à r.l.	118103	PB Compass Real Estate Fin-Holding (So- parfi)	118117
Der Krier International S.A.	118082	PB Cumbrian Real Estate Fin-Holding (So- parfi)	118117
D & F Property S.A.	118084	RE German Office S.à r.l.	118085
Edi Concept	118087	RE German Small Properties General Partners S.à r.l.	118085
Eurocom J.L.M. S.A.	118082	RE German Small Properties S.à r.l.	118084
Euro D.O. S.A.	118108	RE German Small Properties Two S.à r.l.	118084
FSD S.à r.l.	118082	Richemont Luxury Group S.A.	118123
Glutafin S.A.	118093	Schär Luxembourg S.A.	118089
Glutafin S.A.	118088	Segro Luge S.à r.l.	118089
Goodrich Luxembourg, S.à r.l.	118099	Sodilux Finance SA	118108
Goodrich XCH Luxembourg B.V.	118111	S.V.B. S.A.	118085
Harvest Business Development S.A.	118093	Thomson Finance S.A.	118082
Helios	118096	Thomson Reuters Finance S.A.	118082
ICGS-Gemco S.à r.l.	118093	Trotwood Investments	118105
Itipack Corporation S.A.	118096	TW Intérieur S.A.	118116
J.L.F. S.A.	118105	Vainker & Associates s.à r.l.	118128
Juvema Holding S.A.	118096	WH Luxembourg Holdings S.à r.l.	118123
Lend Lease Europe Real Estate Advisors S.A.	118086		
LL IDDF VI Holding Company, S.à r.l. ..	118118		
Mansford Belgium S.à r.l.	118128		
Marstrand S.à r.l.	118108		

FSD S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6850 Manternach, 8, Syrdallstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 140.793.

Koordinierte Statuten eingetragen im Firmenregister Luxemburg.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, den 23. September 2008.

BLANCHE MOUTRIER

Notar

Référence de publication: 2008122911/272/12.

(080142558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2008.

Eurocom J.L.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R.C.S. Luxembourg B 75.371.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 septembre 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Jean SECKLER

Le notaire

Référence de publication: 2008123087/231/14.

(080143026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

**Thomson Reuters Finance S.A., Société Anonyme,
(anc. Thomson Finance S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 7, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 45.994.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2008123099/206/14.

(080143081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Der Krier International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 79.333.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue de façon Extraordinaire du 18 septembre 2008 que l'Assemblée a pris entre autres, la résolution suivante:

Sixième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes arrivant à échéance, l'assemblée générale décide de renouveler leur mandat jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Le nouveau conseil d'administration a donc la teneur suivante:

Monsieur Mirko LA ROCCA avec adresse professionnelle au 4, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

Monsieur Andrea PRENCIPE, avec adresse professionnelle au 4, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg, Administrateur;

Monsieur Fabrizio PENSO, avec adresse professionnelle au 4, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg, Administrateur.

Commissaires aux comptes:

Mademoiselle Francesca DOCCHIO, avec adresse professionnelle au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227, Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Pour la société DER KRIER INTERNATIONAL S.A.

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008123113/1494/29.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07580. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Miura Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 97.865.

Extrait du rapport de la réunion du conseil d'administration tenue à 10.00 heures le 03 septembre 2008

Après discussion pleine et entière, le Conseil d'Administration a pris la résolution suivante:

Résolutions

De transférer le siège social de la société avec effet immédiat au 8, rue Dicks à L-1417, Luxembourg.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, la réunion a été close par son président à 10.15 heures

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 3 septembre 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008123115/766/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2008, réf. LSO-CU02500. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080142962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Keller A.G./S.A., Norbert KELLER A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 38-40, rue de Wilwerdange.

R.C.S. Luxembourg B 93.108.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 25 septembre 2008.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH

Signature

Référence de publication: 2008123112/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 24 septembre 2008, réf. DSO-CU00242. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080142959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Medliner S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 139.674.

EXTRAIT

Le siège social de la société est transféré du 55, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg au 4, place de Strasbourg L-2562 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008123120/1285/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2008, réf. LSO-CU05298. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

D & F Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 97.667.

—
EXTRAIT

Le siège social de la société est transféré du 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 4, Place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008123117/1285/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2008, réf. LSO-CU05293. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

RE German Small Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 19.759.550,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 117.409.

—
Il résulte des décisions du Conseil de Gérance prises en date du 18 septembre 2008 au future siège social de la société RE German Small Properties S.à r.l., que la décision suivante a été prise:

1. Le siège social de la société est transféré du 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, avec effet au 15 mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RE German Small Properties S.à r.l.
Represented by Manacor (Luxembourg) S.A.
Manager
Signatures

Référence de publication: 2008123137/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07622. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

RE German Small Properties Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.165.225,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 118.715.

—
Il résulte des décisions du Conseil de Gérance prises en date du 18 septembre 2008 au future siège social de la société RE German Small Properties Two S.à r.l., que la décision suivante a été prise:

1. Le siège social de la société est transféré du 46A, avenue JF Kennedy, L-1855, Luxembourg au 13, rue Edward Steichen, L-2540, Luxembourg, avec effet au 15 mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RE German Small Properties Two S.à r.l.
Represented by Manacor (Luxembourg) S.A.
Manager
Signatures

Référence de publication: 2008123138/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07620. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

RE German Small Properties General Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 117.415.

Il résulte des décisions du Conseil de Gérance prises en date du 18 septembre 2008 au future siège social de la société RE German Small Properties General Partners S.à r.l., que la décision suivante a été prise:

1. Le siège social de la société est transféré du 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, avec effet au 15 mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RE German Small Properties General Partners S.à r.l.
Represented by Mutua (Luxembourg) S.A.
Manager
Signatures

Référence de publication: 2008123139/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07636. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

RE German Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.745.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 118.334.

Il résulte des décisions du Conseil de Gérance prises en date du 18 septembre 2008 au future siège social de la société RE German Office S.à r.l., que la décision suivante a été prise:

1. Le siège social de la société est transféré du 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, avec effet au 15 mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RE German Office S.à r.l.
Represented by Manacor (Luxembourg) S.A.
Manager
Signatures

Référence de publication: 2008123135/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07625. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

S.V.B. S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.328.000,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 100.022.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 juin 2008 que:

- Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Massimo LONGONI, employé privé, demeurant au 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2625 Luxembourg. Les mandats d'administrateur de Monsieur Eric VANDERKERKEN, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, de Monsieur Yves FOURCHY, administrateur de sociétés, ayant son adresse professionnelle au 22, avenue Montaigne, F-75008 Paris, France de Monsieur Massimo LONGONI, employé privé, demeurant au 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Marcel STEPHANY, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrish, L-7268 Bereldange ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2008.

- Madame Sylvie ABTAL-COLA, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg a été nommée administrateur, en remplacement de Monsieur Patrick LORENZATO, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg. Son Mandat prendra fin lors de la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2008.

Luxembourg le 8 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Doris Marliani

Un mandataire

Référence de publication: 2008123174/751/28.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2008, réf. LSO-CU05486. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Bergamo S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 34.630.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 30 juin 2008, que:

- les démissions de Mr. Camille PAULUS, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, et de Mr. Patrick LORENZATO, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, ont été acceptées ainsi que les nominations en tant qu'administrateurs de Mr. Johan DEJANS, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, et de Mrs. Sylvie ABTAL-COLA, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg. Les mandats d'administrateur de Monsieur Johan DEJANS et de Madame Sylvie ABTAL-COLA expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant que les comptes de l'exercice au 31 décembre 2008.

- le mandat d'administrateur de M. Eric VANDERKERKEN, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex BENOY, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 45-47, rue d'Arlon à L-1140 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2008.

Luxembourg le 30 juin 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008123175/751/27.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2008, réf. LSO-CU05910. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Lend Lease Europe Real Estate Advisors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 80.200.

—
Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 04 juillet 2008

Il résulte des lettres adressées à la société en date du 04 juillet 2008 que Monsieur Robin CAVEN, gérant, ayant son adresse professionnelle au 10, Maltravers Street, Londres WC2R 3NG, Royaume Uni, démissionne de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Ainsi, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Craig Matheson, gérant, ayant son adresse professionnelle au 10, Maltravers Street, Londres WC2R 3NG, Royaume Uni.

- Monsieur Anthony Pascoe, gérant, ayant son adresse professionnelle au 30, Hickson Road, Millers Point NSW 2000, Australie.

- Monsieur Anthony Brown, gérant, ayant son adresse professionnelle au 19, Hanover Square, Londres W1S 1HY, Royaume Uni.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008123176/751/23.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2008, réf. LSO-CU05930. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Blaser et Schott Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 5, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 134.653.

Le bilan du 21 décembre 2007 au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 24.09.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008123258/9323/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06141. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Edi Concept, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg E 1.395.

Cession de parts

Entre les soussignés

1) I.P.S CONSULT AND PARTNER'S S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, R.C. 71.142,

Ici représentée par Madame BARDOT Odile, Administrateur, demeurant F-54 ERROUVILLE, 24, Pavillon du Parc, Ci après dénommé le cédant,

Et

2) Monsieur André MAZERAND, demeurant 289 rue Jeanne D'Arc, F-54003 NANCY CEDEX,

Ci après dénommé le cessionnaire,

Il a été convenu ce qui suit:

Le cédant déclare céder par les présentes 1 part dans la société EDI CONCEPT S.C.I., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, au cessionnaire pré qualifié.

Cette cession de parts a eu lieu au prix de cinquante quatre euros (54 €).

Le cédant reconnaît avoir reçu le prix de cession du cessionnaire suivant convention conclue par ailleurs.

Le cessionnaire déclare accepter expressément cette cession de parts.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre et par aucun bien immobilier sur le territoire du Grand Duché du Luxembourg.

L'entrée en jouissance des parts ainsi cédées aura lieu immédiatement, de sorte que le cessionnaire participera au bénéfice de la société à partir de ce jour.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, le 22 décembre 2007.

Signatures

Le soussigné, André MAZERAND, agissant en sa qualité de gérant de la société EDI CONCEPT S.C.I., déclare accepter la présente cession de parts conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 et à l'article 1690 du code civil.

Signature
Le Gérant

Référence de publication: 2008123235/9413/34.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU08028. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2008.

AIS Finance (groupe ARBED), Société en nom collectif.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 79.485.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le neuf septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

la société anonyme "Arcelor Investment Services S.A.", ayant son siège social à L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 35430, ici représentée par Madame Ana Paula DA SILVA, Paralegal, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, ci-annexée.

Laquelle société comparante a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Qu'elle est devenue seule et unique associée de la société "AIS Finance (groupe ARBED)" (la "Société"), une société en nom collectif, établie et ayant son siège social à L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 79485. La Société a été constituée suivant acte notarié en date du 6 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 526 du 12 juillet 2001.

2.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à cinquante mille euros (EUR 50.000.-) et est divisé en dix mille (10.000) parts sociales sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées.

3.- Que par la réunion de toutes les parts sociales en une seule main, la Société se trouve dissoute de plein droit avec effet rétroactif au 31 août 2008.

4.- Que la société comparante est investie de tout l'actif de la Société, de sorte que la liquidation de cette dernière peut être considérée comme étant terminée, sous réserve du fait que la société comparante sera tenue de tout passif ainsi que de tout autre engagement, même actuellement inconnu, de la Société.

5.- Que la société comparante continue les valeurs comptables précédemment alignées par la Société.

6.- Que les opérations de la Société sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société comparante à partir du 31 août 2008.

7.- Que décharge pleine et entière est accordé au conseil de gérance pour l'accomplissement de son mandat jusqu'au 31 août 2008.

8.- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège de la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A.P. DA SILVA, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 septembre 2008. Relation: EAC/2008/11553. - Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 septembre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008123819/239/43.

(080143972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Glutafin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 57, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 123.733.

Le bilan au 31/12/2006 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26.9.08.

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER
45-47, route d'Arlon, L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008123869/510/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU06798. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Schär Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 57, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 123.734.

Le bilan au 31/12/2006 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26.9.08.

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER
45-47, route d'Arlon, L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008123867/805/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU06794. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**Segro Luge S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MOOR PARK MB 2 Düsseldorf S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 125.318.

In the year two thousand eight, on the ninth day of September.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, in place of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, actually prevented, who will guard the original of the present deed.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the Sole Shareholder of MOOR PARK MB 2 Dusseldorf S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under the number B 125.318 (the Company). The Company has been incorporated on March 16, 2007 pursuant to a deed of M^e Jean Seckler, notary residing in Junglinster published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N^o - 924 of May 19, 2007. The articles of association of the Company have been amended on September 17, 2007 pursuant to a deed of M^e Jean Seckler, notary residing in Junglinster published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N^o -2456 of October 30, 2007.

There appeared Segro BV, a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) organized and existing under the laws of the Netherlands, with registered office at Zandsteen 11 in Hoofddorp (NL-2132 MZ), registered in the Trade Register of the Chamber of Commerce of Amsterdam under No 34229700 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Hubert Janssen, jurist, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filled with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

Agenda:

1. Change of the Company's name into Segro Luge S.à r.l.

2. Subsequent amendment of article 1 of the Articles.
3. Modification of the minimum number of managers required to compose the board of managers of the Company.
4. Subsequent amendment of article 11, paragraph 1, of the Articles.
5. Modification of the representation of the Company.
6. Subsequent amendment of article 15 of the Articles.
7. Change of the financial year closing date of the Company and to fix the closing date for the period having started on 1st October 2007.
8. Subsequent amendment of article 17 of the Articles.
9. Transfer the Company's registered office from its current address to 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
10. Appointment of new managers of the Company in replacement of the managers having resigned.
11. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolution:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the Company's name into Segro Luge S.à r.l.

Second resolution

As a consequence of the first resolution the Sole Shareholder resolves to amend and hereby amends the article 1 of the Articles, which will henceforth read as follows:

« **Art. 1. Form - Name.** There is hereby established between the subscribers and all those who may become members in the future a Corporation with limited liability ("société à responsabilité limitée") governed by Luxembourg law, under the name of Segro Luge S.à r.l. (hereinafter referred to as the "Corporation").»

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the number of managers required to compose the board of managers (the Board) so that the Board shall be composed of at least two managers.

Fourth resolution

As a consequence of the third resolution the Sole Shareholder resolves to amend and hereby amends the article 11, paragraph 1, of the Articles, which will henceforth read as follows:

« **Art. 11. Board of Managers.** The Corporation is managed by a board of managers composed of at least two managers, either partners or not, who are appointed for a limited or unlimited period by the general meeting of partners which may at any time remove them ad nutum.»

Fifth resolution

The Sole Shareholder of the Company resolves to modify the conditions of representation of the Company so that, the Company shall be bound by the sole signature of any manager.

Sixth resolution

As a consequence of the fifth resolution the Sole Shareholder resolves to amend and hereby amends the article 15 of the Articles, which will henceforth read as follows:

« **Art. 15. Representation.** The Corporation shall be bound by (i) the single signature of any manager of the Corporation or (ii) the single or (iii) joint signature of any person or persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers.»

Seventh resolution

The Sole Shareholder of the Company resolves to change the financial year closing date of the company from 30th September, to 31st December of each year. The Sole Shareholder decides to fix the closing date for the period having started on 1st October 2007 to 31st December 2008.

Eighth resolution

As a consequence of the seventh resolution the Sole Shareholder resolves to amend and hereby amends the article 17 of the Articles, which will henceforth read as follows:

« **Art. 17. Financial year.** The financial year of the Corporation shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the thirty-first day of December of the same year.»

Ninth resolution

The Sole Shareholder resolves to transfer the Company's registered office from its current address to 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg with effect from July 25, 2008.

Tenth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint the following persons as new managers of the Company with effect from July 25, 2008 and, for an unlimited period, in replacement of the managers having resigned:

- Mr Patrick Gaston Théophile Moyaert, born on February 21, 1960 in Etterbeek (Belgium), residing at Erasmuslaan 18, 1780 Wemmel, Belgium
- Mr Jouke Kist, born on May 24, 1956 in Amsterdam, residing at Rozenlaan 51, NL-2771 DC Boskoop, The Netherlands.

As a consequence of the resignations and appointments above, the Board of the Company is now constituted as follows:

- Mr Patrick Gaston Théophile Moyaert, manager,
- Mr Jouke Kist, manager.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le neuf septembre,

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de MOOR PARK MB 2 Düsseldorf S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.318 (la Société). La Société a été constituée le 16 mars 2007 par acte de M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N^o - 924 du 19 mai 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés le 17 septembre 2007 par acte de M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N^o - 2456 du 30 octobre 2007.

A compara Segro BV, une société à responsabilité limitée de droit néerlandais (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), avec siège social à Hoofddorp, Zandsteen 11, Hoofddorp (2132 MZ), immatriculée au Registre du Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34229700 (l'Associé Unique),

ici représentée par Hubert Janssen, juriste demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société
- II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

Agenda:

1. Modification de la dénomination sociale de la Société en Segro Luge S.à r.l.
2. Modification subséquente de l'article 1^{er} des Statuts.
3. Modification du nombre minimum de gérants de la Société.
4. Modification subséquente de l'article 11, paragraphe 1^{er}, des statuts.
5. Modification des pouvoirs de signature.
6. Amendement de l'article 15 des statuts.
7. Modification de la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 décembre, et ce pour la première fois en 2008.
8. Modification subséquente de l'article 17 des statuts.
9. Transfert du siège social de la Société au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
10. Nomination de Mr Patrick Gaston Théophile Moyaert et Mr Jouke Kist comme nouveaux gérants.
11. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société en Segro Luge S.à r.l.

Deuxième résolution

L'article 1^{er} des Statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Forme - Nom.** Il est créé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront associés dans le futur, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous le nom de Segro Luge S.à r.l. (ci-après dénommée la "Société").»

Troisième résolution

L'Associé unique décide de fixer le nombre des gérants à au moins deux membres. Par conséquent, la Société sera administrée par au moins deux gérants, associés ou non, nommés par l'Assemblée générale.

Quatrième résolution

L'article 11, paragraphe 1^{er} des Statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 11. Conseil de gérance.** La Société sera administrée par au moins deux (2) gérants. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Les gérants sont désignés par l'Assemblée générale des associés.»

Cinquième résolution

L'Associé unique décide de modifier les pouvoirs de signature de la Société de sorte que la Société soit engagée par la signature unique de chacun des gérants.

Sixième résolution

L'article 15 des Statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 15. Représentation.** La Société sera engagée par (i) la signature unique de chacun des gérants ou (ii) la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.»

Septième résolution

L'Associé unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social de la Société du 30 septembre au 31 décembre et de fixer la date de clôture de cet exercice au 31 décembre de sorte que l'exercice social ayant débuté le 1^{er} octobre 2007 se termine le 31 décembre 2008.

Huitième résolution

L'article 17 des Statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 17. Exercice Social.** L'année sociale commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de l'année suivante.»

Neuvième résolution

L'Associé unique décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 25 juillet 2008.

Dixième résolution

L'Associé unique décide de nommer en remplacement des gérants ayant démissionnés les personnes suivantes comme gérants de la Société avec effet au 25 juillet 2008 et ce pour une période illimitée:

- M. Patrick Gaston Théophile Moyaert, né le 21 février 1960 à Etterbeek (Belgique), résidant à Erasmuslaan 18, 1780 Wemmel, Belgique,

- M. Jouke Kist, né le 24 mai 1956 à Amsterdam, résidant à Rozenlaan 51, NL-2771 DC Boskoop, Pays-Bas,

Suite aux nominations ci-dessus, le conseil de gérance est constitué comme suit:

- M. Patrick Gaston Théophile Moyaert, gérant,

- M. Jouke Kist, gérant.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version Anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé le présent acte avec Nous, le notaire.

Signé: H. JANSSEN, M. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 septembre 2008. Relation: LAC/2008/37104. — Reçu douze euros (€ 12,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE conforme à l'original, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 SEPTEMBRE 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008123880/211/184.

(080143862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Harvest Business Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 102.588.

Le bilan de dissolution au 15 juillet 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Natacha Hainaux.

Référence de publication: 2008123859/5029/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07546. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Cathare Wines S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 96.995.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1306 du 8 décembre 2003.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CATHARE WINES S.A.

Signature

Référence de publication: 2008123862/250/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08573. - Reçu 46,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Glutafin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 57, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 123.733.

Le bilan au 31/12/2007 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26.9.08.

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47, route d'Arlon, L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008123868/510/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU06801. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

ICGS-Gemco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 127.668.

In the year two thousand and eight, on the sixth of August.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

ICGSLuxhold S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 122.188,

here represented by Ms. Jacqueline Picard, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of ICGS-Gemco S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg having its registered office at 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 127.668, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven on 19 April 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1312, dated 29 June 2007 (hereinafter the "Company"). The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated 1 July 2008 not yet published in the Mémorial.

The appearing party representing the whole corporate capital of the Company requests the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to increase the Company's share capital by an amount of one hundred sixty four thousand five hundred euro (EUR 164,500.-), so as to raise it from its present amount of fifty five thousand two hundred fifty euro (EUR 55,250.-) up to two hundred nineteen thousand seven hundred fifty euro (EUR 219,750.-) through the issue of six thousand five hundred eighty (6,580) shares, with a nominal value of twenty five euro (EUR 25.-) each, having the same rights as the already existing shares.

Subscription and payment

The new shares have all been subscribed by Investment Circle Germany-Spain S.A., a public limited company organised under the laws of Spain, having its registered office at Ayala 66, Madrid, Spain registered with the Mercantile Registry of Madrid and with tax identification number ("CIF") A84702588, here represented by Ms. Jacqueline Picard, prenamed, by virtue of a proxy given on 29 July 2008 in Madrid.

The new shares subscribed by Investment Circle Germany-Spain S.A., prequalified, hereinafter referred to as the "New Shareholder", have been paid up by a contribution in cash, in the amount of sixteen million four hundred fifty thousand nine hundred eighty two euro (EUR 16,450,982.-), which is evidenced to the notary by a blocking certificate and which shall be allocated as follows:

- one hundred sixty four thousand five hundred euro (EUR 164,500.-) is allocated to the share capital account of the Company; and
- sixteen million two hundred eighty six thousand four hundred eighty two euro (EUR 16,286,482.-) is allocated to the share premium account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

Following the above capital increase, the existing partner and the New Shareholder unanimously resolve to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company which shall now read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at two hundred nineteen thousand seven hundred fifty euro (EUR 219,750.-) represented by eight thousand seven hundred ninety (8,790) shares with a par value of twenty five euro (EUR 25.-) each."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to eighty-nine thousand five hundred euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person known to the notary by name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le six août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

ICGSLuxhold S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122188,

ici représenté par Mlle Jacqueline Picard, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par le mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est l'associé unique de ICGS-Gemco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127668, constituée selon un acte notarié de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven en date du 19 avril 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1312, daté du 19 juin 2007 (ci-après la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 1^{er} juillet 2008, pas encore publié au Mémorial.

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent soixante quatre mille cinq cent euros (EUR 164.500) afin de le porter de son montant actuel de cinquante cinq mille deux cent cinquante euros (EUR 55.250,-) jusqu'à deux cent dix neuf mille sept cent cinquante euros (EUR 219.750,-) par l'émission de six mille cinq cent quatre vingt (6.580) parts sociales d'une valeur de vingt cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Souscription et paiement

Les parts sociales nouvelles ont toutes été souscrites par Investment Circle Germany-Spain S.A., une public limited company, existante selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à Ayala 66, Madrid, Espagne, immatriculée auprès du Mercantile Registry of Madrid et ayant le numéro d'identification fiscal ("CIF") A84702588, ici représentée par Mlle Jacqueline Picard, prénommée, en vertu d'une procuration délivrée le 29 juillet 2008 à Madrid.

Les parts sociales ainsi souscrites par Investment Circle Germany-Spain S.A., prénommée, ci-après le "Nouvel Associé" ont été payées par un apport en numéraire, d'un montant de seize millions quatre cent cinquante mille neuf cent quatre vingt deux euros (EUR 16.450.982), ce qui a été prouvé au notaire instrumentant par un certificat de blocage, et qui sera affecté comme suit:

- cent soixante quatre mille cinq cent euros (EUR 164.500) sont affectés au capital social de la Société; et
- seize millions deux cent quatre vingt six mille quatre cent quatre vingt deux euros (EUR 16.286.482) sont affectés au compte prime d'émission de la Société.

Le montant dudit apport est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'associé existant et le Nouvel Associé décident unanimement de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de deux cent dix neuf mille sept cent cinquante euros (EUR 219.750,-) représenté par huit mille sept cent quatre vingt dix (8.790) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25,-) chacune."

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à quatre-vingt-neuf mille cinq cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. PICARD, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 08 août 2008, Relation: LAC/2008/33204. - Reçu quatre-vingt-deux mille deux cent cinquante-quatre euros et quatre-vingt-onze cents (82.254,91.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008123813/211/119.

(080144263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Juvena Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 25.578.

Le bilan au 31/12/2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/09/08.

Signature.

Référence de publication: 2008123875/1595/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03565. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Helios, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 58.180.

Le bilan au 31 décembre 2007 ainsi que l'affectation du résultat ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2008.

Pour HELIOS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Jean-Michel GELHAY / Martine VERMEERSCH

Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2008123873/34/18.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03650. - Reçu 222,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Itipack Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 69.600.

L'an deux mille quatre, le vingt et un octobre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "ITIPACK CORPORATION S.A.", R.C.S. Luxembourg Numéro B 69 600 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 9 avril 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 524 du 9 juillet 1999.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises, la dernière par acte de Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, en date du 19 décembre 2000, publié au Mémorial C du Recueil des Sociétés et Associations N ° 550 du 19 juillet 2001.

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cinq mille cent quatre-vingt-six (5.186) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cinq cent dix-huit mille six cents euros (EUR 518.600,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Constatation que l'assemblée générale ordinaire n'a pu se tenir à la date statutaire.
2. Rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
3. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31.12.2003 et affectation du résultat.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Approbation du bilan de clôture de la société.
6. Transfert du siège social de la société en Italie.
7. Démission de trois administrateurs et du commissaire aux comptes en place et décharge à leur donner pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.
8. Nomination d'un administrateur unique ainsi que d'un "collegio sindacale".
9. Pouvoir à donner pour transférer le siège en Italie.
10. Mandat à donner pour procéder aux formalités de radiation de la société au registre du commerce du Luxembourg.
11. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que l'approbation des comptes au 31.12.2003 n'a pu se tenir à la date statutaire.

L'assemblée approuve le report de ladite approbation à la date de ce jour.

Deuxième résolution

Après avoir pris connaissance des rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, ainsi que des bilan et compte de profits et pertes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003, l'assemblée approuve à l'unanimité les comptes tels que présentés et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clôturé comme suit:

Résultats reportés, EUR (187.113,09)

Bénéfice de l'exercice, EUR 9.725,33

Report à nouveau, EUR (177.387,76)

Troisième résolution

Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale approuve le bilan de clôture de la Société au 20/09/2004, lequel bilan après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de transférer à compter de ce jour le siège social de la société à Via Capovilla, N ° 73/ bis, Villaverla (VI), Italie, laquelle société, désormais de nationalité italienne, continuera son existence en Italie sous la dénomination "ITIPACK CORPORATION SRL", sous la forme juridique d'une société à responsabilité limitée, et sera à compter de cette date considérée comme relevant du droit italien.

L'assemblée confère tous pouvoirs au conseil d'administration afin d'exécuter la résolution de transférer le siège en Italie.

Sixième résolution

Il est pris acte de la démission de trois administrateurs:

- Monsieur Jean HOFFMANN, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

- Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

- Madame Nicole THOMMES, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L- 1449 Luxembourg,

- Madame Andrea DANY, employée privée, née le 14/08/1973 à Trèves - Allemagne et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

ainsi que de la démission du commissaire aux comptes en place:

La société CEDERLUX-SERVICES S.AR.L, ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n ° B 79327.

Par vote spécial, il leur est donné décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Septième résolution

Monsieur Bruno BENETTI, né à Villaverla (VI), Italie, le 18/11/1946, résident à Villaverla (VI) via C. Deledda, N ° 80, entrepreneur, numéro fiscal BNTBRN46S18M032N, actuellement administrateur et président du conseil d'administration de la société, est nommé un administrateur unique de la Société.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2007.

En remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire il est nommé un "collegio sindacale" de la Société composé des membres suivants:

- Dottore Gianantonio DALLE CARBONARE, né à Arzignano (VI) le 03/10/1945, domicilié à Schio (VI), via Bologna N ° 26, Italie, numéro fiscal DLLGNT45R03A459B, expert-comptable;

- Dottore Paolo FARINON, né à Arzignano (VI) le 20/05/1967, domicilié à Arzignano (VI) via Pozzetti 7/D, Italie, numéro fiscal FRNPLA67E20A459I, expert-comptable;

- Dottore Sergio De DEA, né à Sospiralo (BL), le 14/11/1949, domicilié à Bolzano Vicentino (VI), via Generale Giardino N ° 18, Italie, numéro fiscal DDESRG49S14I866J, expert-comptable;

- Dottore Angelo STIMAMIGLIO, né à Montegaldella (VI), le 22/12/1959, domicilié à Vicenza (VI), via Torricelli N ° 16, Italie, numéro fiscal STMNGL59T22F515H, expert-comptable;

- Dottoressa Maria Susi RANCAN, né à Valdagno (VI), le 27/06/1967, domicilié à Trissino (VI), via A. Zamberlan N ° 26, Italie, numéro fiscal RNCMSR67HL5510, expert-comptable;

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2007.

Huitième résolution

L'assemblée confère tous pouvoirs à l'administrateur Unique Monsieur Bruno BENETTI, préqualifié, aux fins d'opérer toutes formalités nécessaires à l'adaptation des statuts au droit italien, l'inscription de la société au Registre du Commerce italien, avec faculté d'apporter toutes les modifications et signer individuellement tout document nécessaire et utile pour procéder à cette inscription.

La décision de transfert est prise sous condition suspensive de l'inscription de la société au Registre du Commerce en Italie.

Neuvième résolution

Mandat est donné à FIDUCENTER S.A., aux fins:

- D'opérer toutes formalités nécessaires à la radiation de la société au Registre du Commerce de Luxembourg dès réception de la preuve de l'inscription de la société au Registre du Commerce italien;

- De procéder la clôture du/des compte(s) bancaire(s) de la société.

- De procéder au transfert des soldes desdits comptes bancaires sur un compte à ouvrir au nom de la société désormais de nationalité italienne.

Confirmation

Le notaire instrumentaire certifie sur la base de l'état patrimonial susvisé que le capital social d'un montant de cinq cent dix-huit mille six cents euros (EUR 518.600,-) était intégralement souscrit et entièrement libéré lors du transfert de la société vers l'Italie.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 11.15 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. KOEUNE, R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 octobre 2004. Vol.22CS. Fol. 40. Case 2. - Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): J. MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 NOVEMBRE 2004.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008123872/211/127.

(080143993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Goodrich Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.010,00.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 78.528.

In the year two thousand and eight, on the tenth day of September.

Before Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "Goodrich Luxembourg S.à r.l.", a Luxembourg "société à responsabilité limitée" having its registered office at 102, rue des Maraîchers, L-2124, Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 78.528, incorporated by a notary deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on the 16th October 2000, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number C-315 dated 27 April 2001, which articles of association have been lastly amended by notary deed of Maître André Schwachtgen, notary residing then in Luxembourg, dated on 7th July, 2006 and published in the Memorial C n ° 1928 dated 13 October 2006 (the "Company").

The meeting is presided by Mr Guy DECKER, private employee, residing in Gosseldange.

The chairman appoints as secretary, Mr Benoit TASSIGNY, lawyer, residing at Nothomb (B), and the meeting elects as scrutineer Maître Faruk DURUSU, lawyer, with address at 102, rue des Maraîchers, L-2124, Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder of the Company present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain here annexed to be registered with the present deed.

II.- As it appears from the attendance list, the 667 (six hundred sixty-seven) shares with a nominal value of USD 30 (thirty United States Dollars) each, representing the whole share capital of the Company (the "Current Shares"), are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the sole shareholder of the Company expressly states having been duly informed beforehand.

In this respect, the sole shareholder of the Company, present or duly represented, declared to waive its right to the prior notice of the current meeting and acknowledged being sufficiently informed on the agenda, considered itself having been validly convened to the present meeting and therefore agreed to deliberate and vote upon all the items of the agenda mentioned hereunder.

The sole shareholder of the Company also declared that all the documentation produced to the meeting had been put at its disposal in advance in order to allow it to examine carefully each document.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of USD 30 so as to raise it from its current amount of USD 20,010 (twenty thousand ten United States Dollars) to USD 20,040 (twenty thousand forty United States Dollars) by the issuance of 1 (one) new share with a nominal value of USD 30 (thirty United States Dollars), subject to the payment of a global share premium of USD 679,032,070 (six hundred seventy-nine million thirty-two thousand seventy United States Dollars), of which USD 3 (three United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve;

2. Subscription and payment by Goodrich XCH Luxembourg B.V., a Luxembourg "société à responsabilité limitée", incorporated under Dutch law, having its registered office in Amsterdam and its domicile and principal establishment at 102, rue des Maraîchers, L-2124, Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 83.442, of the 1 (one) new share by way of a contribution in kind of all issued and outstanding shares it holds in the capital of Goodrich Investments Limited, a private company with limited liability incorporated and existing under the laws of Gibraltar, having its principal place of business at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar;

3. New composition of the shareholding of the Company;

4. Subsequent amendment of article 5 of the Company's articles of association in order to reflect the new share capital of the Company pursuant to the above resolutions; and

5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole shareholder of the Company, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved by the general meeting to increase the share capital of the Company by an amount of USD 30 (thirty United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 20,010 (twenty thousand ten United States Dollars) to USD 20,040 (twenty thousand forty United States Dollars) by the issue of 1 (one) new share with a nominal value of USD 30 (thirty United States Dollars) (the "New Share"), subject to the payment of a share premium in the amount of USD 679,032,070 (six hundred seventy-nine million thirty-two thousand seventy United States Dollars), of which an

amount of USD 3 (three United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve, the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting of 1,100 (one thousand one hundred) common shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, held in the capital of Goodrich Investments Limited, a private company with limited liability incorporated and existing under the laws of Gibraltar, having its principal place of business at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar (the "Contributed Shares"), which contribution is made by Goodrich XCH Luxembourg B.V., a Luxembourg "société à responsabilité limitée", incorporated under Dutch law, having its registered office at Amsterdam and its domicile and principal establishment at 102, rue des Maraîchers, L-2124, Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 83.442, being also the sole shareholder of the Company (the "Contributor").

Second resolution

It is resolved by the general meeting to accept the subscription and the payment by the Contributor of the New Share by a contribution in kind consisting of the Contributed Shares.

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Contributor being the sole current shareholder of the Company, here represented by Mr. Faruk Durusu, prenamed,

by virtue of a proxy given under private seal on September 10th 2008.

The Contributor declares to subscribe the 1 (one) share representing the whole New Share issued by the Company in consideration for the Contributed Share.

The issue of the New Share is also subject to the payment of a share premium in the amount of USD 679,032,070 (six hundred seventy-nine million thirty-two thousand seventy United States Dollars) (the "Share Premium") of which an amount of USD 3 (three United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve of the Company.

The appearing party declares that the New Share as well as the Share Premium have been fully paid up by the Contributor through a contribution in kind consisting in shares of a European capital company as defined in Article 4-2 (four-two) of the Luxembourg law dated 29 December 1971 as amended, which provides for capital duty exemption.

Description of the contribution

The appearing party declares that the contribution made by the Contributor, in exchange of the issuance of the New Share, represents 1,100 (one thousand one hundred) common shares of Goodrich Investments Limited, a private company with limited liability incorporated and existing under the laws of Gibraltar, having its principal place of business at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, representing 100% of this company's issued and fully paid-up share capital.

The appearing party declares that the contribution described above consists exclusively of 1,100 (one thousand one hundred) common shares of a capital company having its registered office in a Member State of the European Union, so the total value of the Contributed Shares being of USD 679,032,100 (six hundred seventy-nine million thirty-two thousand one hundred United States Dollars) is subject to capital duty exemption.

The appearing party declares that the total value of the contribution in kind made by the Contributor to the Company, which amounts to USD 679,032,100 (six hundred seventy-nine million thirty-two thousand one hundred United States Dollars), is allocated as follows:

- USD 30 (thirty United States Dollars) to the share capital; and
- USD 679,032,070 (six hundred seventy-nine million thirty-two thousand seventy United States Dollars) as share premium, of which USD 3 (three United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve.

Valuation

The appearing party declares that the net value of this contribution in kind is USD 679,032,100 (six hundred seventy-nine million thirty-two thousand one hundred United States Dollars). Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement on contribution value dated September 9th, 2008, which statement shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

Proof of the ownership by the appearing person of the Contribution has been given to the undersigned notary.

The appearing person acting through its duly appointed attorney-in-fact declared that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the Contribution having been fully carried out, the shareholding of the Company is now composed of:

- Goodrich XCH Luxembourg B.V., société à responsabilité limitée: 668 (six hundred sixty-eight) shares.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution having been fully carried out, it is resolved by the general meeting to amend paragraph 1 of article 5 of the Company's articles of association, which shall then be read as follows:

" **Art. 5.** The company's capital is fixed at twenty thousand forty United States Dollars (USD 20,040.-), represented by six hundred sixty-eight (668) shares with a par value of thirty United States Dollars (USD 30.-) each."

Estimate of costs

Considering that it concerns the capital increase of a Luxembourg capital company by a contribution in kind consisting of shares representing 100% of the share capital of a capital company incorporated in the European Union, whereby the Company will hold 100% of the share capital as shareholder (and hence more than 65%), the Company expressly requests, for the contribution described above made by the Contributor, the application of Article 4.2 (four-two) of the Luxembourg law dated 29 December 1971 as amended, which provides for capital duty exemption in such a case.

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about EUR 7.000 (seven thousand Euro).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notary deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le dix septembre.

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de "Goodrich Luxembourg S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 102, rue des Maraîchers, L-2124, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 78.528, constituée par acte notarié de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 16 octobre 2000, publié au "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" numéro C-315 daté du 27 avril 2001, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte notarié de Maître André Schwachtgen, notaire alors de résidence à Luxembourg en date du 7 juillet 2006 et publié au Mémorial C n° 1928 daté du 13 octobre 2006 (la "Société").

L'assemblée est présidée par Monsieur Guy DECKER, employé privé, demeurant à Gosseldange.

Le président nomme comme secrétaire Monsieur Benoit TASSIGNY, juriste, demeurant à Nothomb (B), et l'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Faruk DURUSU, avocat, demeurant au 102, rue des Maraîchers, L-2124, Luxembourg.

Le président demande au notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, signées par le comparant et le notaire soussigné, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec le présent acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 667 (six-cent soixante-sept) parts sociales d'une valeur nominale de 30 USD (trente dollars américains) chacune, représentant l'entiereté du capital social de la Société (les "Parts Actuelles"), sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, dont l'associé unique reconnaît expressément avoir été dûment et préalablement informé.

A cet égard, l'associé unique de la Société, présent ou dûment représenté, a déclaré renoncer à son droit de convocation préalable relative à la présente réunion et reconnu avoir été suffisamment informé de l'agenda, s'est considéré comme ayant été valablement convoqué à la présente réunion et a partant accepté de délibérer et de voter sur tous les points à l'ordre du jour mentionné ci-dessous.

L'associé unique de la Société a également déclaré que toute la documentation produite lors de la réunion avait été mise à sa disposition suffisamment en avance afin de lui permettre d'examiner attentivement chaque document.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 30 USD (trente dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 29.010 USD (vingt-mille dix dollars américains) à 20.040 USD (vingt mille quarante dollars américains) par l'émission de 1 (une) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 30 USD (trente dollars américains), moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant global de USD 679,032,070 (six cent soixante dix-neuf millions trente-deux mille soixante-dix dollars américains), dont 3 USD (trois dollars américains) seront alloués à la réserve légale;

2. Souscription et paiement par Goodrich XCH Luxembourg B.V., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, constituée suivant la loi des Pays-Bas, ayant son siège social à Amsterdam et son domicile ainsi que le lieu de son établissement principal au 102, rue des Maraîchers, L-2124, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.442, de 1 (une) nouvelle part sociale au moyen d'un apport en nature des parts sociales qu'il détient dans Goodrich Investments Limited, une société organisée sous le droit de Gibraltar, ayant son siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar;

3. Nouvelle composition de l'actionariat de la Société;

4. Modification consécutive de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter le nouveau capital social de la Société conformément aux résolutions ci-dessus;et

5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé par l'assemblée générale d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 30 USD (trente dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 20.010 USD (vingt mille dix dollars américains) à 20.040 USD (vingt-mille quarante dollars américains) par l'émission de 1 (une) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 30 USD (trente dollars américains) (la "Nouvelle Part Sociale"), moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant global de USD 679,032,070 (six cent soixante dix-neuf millions trente-deux mille soixante-dix dollars américains), dont 3 USD (trois dollars américains) seront affectés à la réserve légale, la totalité devant être libérée par un apport en nature consistant en 1100 (mille cent) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, détenues dans Goodrich Investments Limited, une société organisée sous le droit de Gibraltar, ayant son siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar (les "Parts Sociales Apportées"), par "Goodrich XCH Luxembourg B.V.", une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, constituée suivant la loi des Pays-Bas, ayant son siège social à Amsterdam et son domicile ainsi que le lieu de son établissement principal au 102, rue des Maraîchers, L-2124, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.442, étant également l'associé unique de la Société (l'"Apporteur").

Deuxième résolution

Il est décidé par l'assemblée générale d'accepter la souscription et le paiement par l'Apporteur de la Nouvelle Part Sociale par l'apport en nature des Parts Sociales Apportées.

Souscription - Paiement

Intervient ensuite l'Apporteur, ici représenté par Maître Faruk Durusu, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé donnée le 10 septembre 2008.

L'Apporteur déclare souscrire à 1 (une) part sociale représentant la Nouvelle Part Sociale émise par la Société en contrepartie de l'Apport.

Le comparant déclare que l'émission de la Nouvelle Part Sociale est également sujette au paiement d'une prime d'émission d'un montant de USD 679,032,070 (six cent soixante dix-neuf millions trente-deux mille soixante-dix dollars américains) (la "Prime d'Emission"), dont 3 USD (trois dollars américains) seront affectés à la réserve légale.

Le comparant déclare que la Nouvelle Part Sociale ainsi que la Prime d'Emission ont été intégralement libérées par l'Apporteur au moyen d'un apport en nature de parts sociales d'une société de capitaux européenne tel que défini par l'article 4-2 (quatre-deux) de la loi luxembourgeoise du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit une exonération du droit d'enregistrement.

Description de l'apport

Le comparant déclare que l'apport effectué par l'Apporteur, en contrepartie de l'émission de la Nouvelle Part Sociale est composé de 1.100 (mille cent) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, détenues dans Goodrich Investments Limited, une société à responsabilité limitée organisée sous le droit de Gibraltar, ayant son siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, représentant 100% du capital social de cette société.

Le comparant déclare que l'apport décrit ci-dessus consiste exclusivement en 1.100 (mille cent) parts sociales ordinaires d'une société de capitaux ayant son siège social dans un Etat Membre de l'Union européenne, dont la valeur totale des Parts Sociales Apportées d'un montant de USD 679,032,100 (six cent soixante dix-neuf millions trente-deux mille cent dollars américains), est sujet à exonération du droit d'enregistrement.

Le comparant déclare que la valeur totale de l'apport en nature effectué par l'Apporteur à la Société, qui s'élève à USD 679,032,100 (six cent soixante dix-neuf millions trente-deux mille cent dollars américains) est allouée comme suit:

- 30 USD (trente dollars américains) au capital social; et
- USD 679,032,070 (six cent soixante dix-neuf millions trente-deux mille soixante-dix dollars américains) à titre de prime d'émission, dont 3 USD (trois dollars américains) sont alloués à la réserve légale.

Evaluation

Le comparant déclare que la valeur nette de cet apport est de USD 679,032,100 (six cent soixante dix-neuf millions trente-deux mille cent dollars américains). Cette évaluation a été approuvée par les gérants de la Société, conformément

à une déclaration sur la valeur de l'apport en date du 9 septembre 2008, qui restera annexée au présent acte notarié pour être soumis aux formalités d'enregistrement avec lui.

La preuve par le comparant de la propriété de l'Apport a été rapportée au notaire soussigné.

Le comparant agissant par le biais de son mandataire dûment désigné a déclaré encore que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'actionnariat de la Société est maintenant composée de:

- Goodrich XCH Luxembourg B.V., société à responsabilité limitée: 668 (six-cent soixante-huit) parts sociales.

Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, il est décidé par l'assemblée générale de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

En version allemande

" **Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwanzigtausendundvierzig Dollar der Vereinigten Staaten (USD 20.040.-) eingeteilt in sechshundertachtundsechzig (668) Anteile mit einem Nennwert von je dreissig Dollar der Vereinigten Staaten (30.- USD)"

Estimation des frais

Considérant qu'il s'agit d'une augmentation de capital d'une société de capitaux luxembourgeoise par apport en nature consistant en 100% du capital social d'une société de capitaux constituée dans l'Union européenne, en vertu de laquelle la Société détiendra 100% (cent pour cent) des parts sociales comme associé (et en conséquence plus de 65%), la Société demande expressément, pour l'apport décrit ci-avant effectué par l'Apporteur, à bénéficier de l'application de l'article 4-2 (quatre-deux) de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit l'exemption des droits d'enregistrement dans un tel cas.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ 7.000 EUR (sept mille euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, constate que, sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire, la présente minute.

Signé: G. DECKER, B. TASSIGNY, F. DURUSU, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 septembre 2008, LAC/2008/37311. — Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008123834/220/264.

(080144224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Daucel S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8252 Mamer, 15A, rue du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 75.748.

L'an deux mille huit, le premier août.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

- Monsieur Jean-Claude LANG, commerçant, demeurant à L-3831 Schifflange, 4, rue Dicks.

Lequel comparant déclare qu'il est l'unique associé de la société DAUCEL S.à.r.l, avec siège social à L-3960 Ehlangesur-Mess, 36, rue du Centre, constituée originellement sous la dénomination de BOULANGERIE LANG S.à.r.l suivant acte reçu par le notaire Norbert MULLER, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 10 mai 2000, publié au Mémorial C numéro 647, en date du 11 septembre 2000, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 mars 2007, publié au Mémorial C, numéro 1061 en date du 5 juin 2007.

Ceci exposé, l'associé représentant l'intégralité du capital social, a déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqué en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont il reconnaît avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, a pris les résolutions suivantes sur l'ordre du jour suivant:

- Transfert du siège social et modification de l'article deux des statuts.
- Modification de l'objet social de la société et modification de l'article trois des statuts
- Démission du gérant technique de la prédite société.
- Nomination d'un nouveau gérant technique de la prédite société
- Engagement de la société vis-à-vis des tiers.

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Ehlange à Mamer et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. (premier alinéa). Le siège est établi à Mamer.

(Le reste sans changement).

L'adresse du siège est fixée à L-8252 Mamer, 15a, rue du Marché.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société et de modifier par conséquent l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. La société a pour objet:

- l'exploitation d'une boulangerie, pâtisserie, confiserie, la vente de crèmes glacées, la vente d'articles de boulangerie et de café, l'épicerie, traiteur, l'exploitation d'un salon de consommation, les foires et marchés, avec l'achat et la vente des articles de la branche.
- l'exploitation d'un restaurant-auberge avec débit de boissons alcoolisées et non alcoolisées.

Elle peut faire toutes opérations commerciales, financières ou civiles, mobilières ou immobilières, qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci.

Troisième résolution

L'assemblée générale accepte la démission à compter de ce jour de sa fonction de gérant technique de M. Jean- Claude LANG, prédit, et lui accorde décharge pour l'accomplissement de son mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de nommer à compter de ce jour pour une durée indéterminée dans la fonction de gérant technique:

Monsieur Paulo DE JESUS RODRIGUES, commerçant, demeurant à L-1621 Luxembourg, 3, rue des Genets.

Cinquième résolution

La société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, sont évalués approximativement à HUIT CENTS EURO (800,- EURO).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la présente assemblée à été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénoms, état et demeure, a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Lang; Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 août 2008. Relation: EAC/ 2008/ 10494. - Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): BOICA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008123932/203/65.

(080144085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

J.L.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.
R.C.S. Luxembourg B 129.996.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008123690/2813/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04323. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Air Travel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.
R.C.S. Luxembourg B 63.752.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008123688/2813/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06992. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Trotwood Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 105.209.

In the year two thousand and eight, on the twenty-second of August,
Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of TROTWOOD INVESTMENTS, a société à responsabilité limitée, having its registered office at 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under number B 105 209,

incorporated by deed of the undersigned notary on December 15, 2004, published in the Mémorial C, number 332 of April 14, 2005, and the articles of association of which have been amended for the last time by deed of the undersigned notary on May 4, 2005, published in the Mémorial C, number 1041 of October 14, 2005 (the "Company").

The meeting is opened and presided by Annie Elfassi, attorney-at-law, residing in Luxembourg,
who appoints as secretary of the meeting Marie-Claude Frank, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Jan Böing, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

1) The agenda of the meeting is the following:

1. Redemption by the Company of the single I Preference Class A Part currently outstanding from its holder Dorrit Investments Guernsey Limited for its issue price equal of one million one hundred and seven thousand three hundred and eighty-nine Pounds Sterling (GBP 1,107,389) with immediate effect.

2. Decrease of the corporate capital of the Company for an aggregate amount of eighteen Pounds Sterling (GBP 18) so as to bring the capital from nine thousand five hundred and forty Pounds Sterling (GBP 9,540) to nine thousand five hundred and twenty-two Pounds Sterling (GBP 9,522) by way of cancellation of the I Preference Class A Part so redeemed from Dorrit Investments Guernsey Limited.

3. Subsequent amendment of article 5 first paragraph of the Company's articles of association (all other provisions remaining unchanged) so as to read:

" **Art. 5. Corporate capital.** The Company has a corporate capital of nine thousand five hundred and twenty-two Pounds Sterling (GBP 9,522) represented by five hundred (500) Ordinary Parts and twenty-nine (29) I Preference Class B Parts, having a par value of eighteen Pounds Sterling (GBP 18) each, all of which have been fully paid up. (...)"

II) The shareholders present or represented, the proxies of the shareholders represented and the number of their parts are shown on an attendance list; this attendance list, having been signed by the shareholders present, the proxy-holders representing shareholders, the members of the office of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes with which it will be registered.

The proxies given by the represented shareholders, after having been initialled "ne varietur" by the members of the bureau of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

III) It appears from the attendance list that the whole corporate capital of nine thousand five hundred and forty Pounds Sterling (GBP 9,540) is represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The meeting is therefore regularly constituted and can decide validly on its agenda, of which the shareholders have been preliminarily advised.

First resolution

The general meeting unanimously decides to proceed to the redemption by the Company of the single I Preference Class A Part currently outstanding from its holder for its issue price equal of one million one hundred and seven thousand three hundred and eighty nine Pounds Sterling (GBP 1,107,389) with immediate effect and appoint the sole manager of the Company with full powers to take the necessary steps for the payment of the redemption value to Dorrit Investments Guernsey Limited out of the proceeds generated by the risks of the I Preference Compartment or out of free reserves of the Company as shown in the interim accounts of the Company as of August 22, 2008.

Second resolution

The general meeting of the Company further unanimously decides to reduce the corporate capital of the Company for an aggregate amount of eighteen Pounds Sterling (GBP 18) so as to bring the capital from nine thousand five hundred and forty Pounds Sterling (GBP 9,540) to nine thousand five hundred and twenty-two Pounds Sterling (GBP 9,522) by way of cancellation of the I Preference Class A Part so redeemed by the Company from Dorrit Investments Guernsey Limited.

Third resolution

The general meeting unanimously decides to subsequently amend article 5 first paragraph of the Company's articles of association (all other provisions remaining unchanged) to reflect the above redemption and cancellation of the I Preference Class A Part as follows:

" **Art. 5. Corporate capital.** The Company has a corporate capital of nine thousand five hundred and twenty- two Pounds Sterling (GBP 9,522) represented by five hundred (500) Ordinary Parts and twenty-nine (29) I Preference Class B Parts, having a par value of eighteen Pounds Sterling (GBP 18) each, all of which have been fully paid up. (...)"

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the general meeting, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same general meeting and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, given names, civil status and residences, said persons signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille huit, le vingt-deux août,

Par devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de TROTWOOD INVESTMENTS, société à responsabilité limitée, avec siège social au 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 105 209, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 15 décembre 2004, publié au Mémorial C, numéro 332 du 14 avril 2005, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 4 mai 2005, publié au Mémorial C, numéro 1041 du 14 octobre 2005 (la «Société»).

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Annie Elfassi, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Marie-Claude Frank, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Jan Böing, Rechtsanwalt, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire soussigné d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Rachat par la Société de l'unique Part A de Préférence I actuellement émise à son détenteur Dorrit Investments Guernsey Limited pour son prix d'émission total d'un million cent sept mille trois cent quatre-vingt-neuf Livres Sterling (GBP 1.107.389) avec effet immédiat.

2. Réduction du capital social de la Société d'un montant total de dix-huit Livres Sterling (GBP 18) de sorte à ramener le capital de neuf mille cinq cent quarante Livres Sterling (GBP 9.540) à neuf mille cinq cent vingt-deux Livres Sterling (GBP 9.522) par annulation de la Part A de Préférence I ainsi rachetée à Dorrit Investments Guernsey Limited.

3. Modification subséquente de l'article 5, alinéa premier des statuts de la Société (toutes autres dispositions demeurant inchangées) comme suit:

« **Art. 5. Capital social.** La Société a un capital social émis de neuf mille cinq cent vingt-deux Livres Sterling (GBP 9.522) représenté par cinq cents (500) Parts Ordinaires et vingt-neuf (29) Parts B de Préférence I ayant une valeur nominale de dix-huit Livres Sterling (GBP 18) chacune, toutes ayant été entièrement libérées. (...)»

II) Les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Il résulte de la liste de présence que l'intégralité du capital social de neuf mille cinq cent quarante Livres Sterling (GBP 9.540) est représenté à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les associés déclarent avoir eu préalablement connaissance.

Première résolution

L'assemblée générale décide à l'unanimité de procéder au rachat par la Société de l'unique Part A de Préférence I actuellement émise à son détenteur pour son prix d'émission total d'un million cent sept mille trois cent quatre-vingt-neuf Livres Sterling (GBP 1.107.389) avec effet immédiat et de déléguer au gérant unique de la Société tous pouvoirs pour effectuer le paiement de la valeur de rachat à Dorrit Investments Guernsey Limited par les produits réalisés sur les risques du Compartiment de Préférence I ou par des réserves disponibles de la Société tels qu'ils résultent de la situation financière intermédiaire de la Société en date du 22 août 2008.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide également à l'unanimité de réduire le capital social de la Société d'un montant total de dix-huit Livres Sterling (GBP 18) de sorte à ramener le capital de neuf mille cinq cent quarante Livres Sterling (GBP 9.540) à neuf mille cinq cent vingt-deux Livres Sterling (GBP 9.522) par annulation de la Part A de Préférence I ainsi rachetée à Dorrit Investments Guernsey Limited.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide enfin à l'unanimité de modifier par conséquent l'article 5, alinéa premier des statuts de la Société (toutes autres dispositions demeurant inchangées) de manière à refléter le rachat et l'annulation de la Part A de Préférence I comme suit:

« **Art. 5. Capital social.** La Société a un capital social émis de neuf mille cinq cent vingt-deux Livres Sterling (GBP 9.522) représenté par cinq cents (500) Parts Ordinaires et vingt-neuf (29) Parts B de Préférence I ayant une valeur nominale de dix-huit Livres Sterling (GBP 18) chacune, toutes ayant été entièrement libérées. (...)»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de l'assemblée générale, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande de la même assemblée générale et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Elfassi, M.-Cl. Frank, J. Böing, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 août 2008. Relation: LAC/2008/35447. — Reçu douze euros € 12,-.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2008.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2008123930/212/138.

(080143919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Neolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.
R.C.S. Luxembourg B 76.892.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008123689/2813/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04321. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Sodilux Finance SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.
R.C.S. Luxembourg B 58.242.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008123686/2813/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09371. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Euro D.O. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 119, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 79.832.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008123691/2813/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06450. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Marstrand S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 22.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 97.946.

In the year two thousand and eight, on the twenty second of April,
Before the undersigned Maître Joseph ELVINGER, notary, residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Martsrand S.à r.l., a limited liability company, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of Euro 27,500, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 97 946 and incorporated pursuant to a deed of Luxembourg Notary Joseph ELVINGER, dated 18 December 2003 published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Memorial C") under number 110 dated 28 January 2004 (the "Company"); and whose Articles of Association have been amended by deed enacted on 29 August 2007, in process to be published in Memorial C.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, residing professionally at Luxembourg; who appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholder present or represented and the number and class of shares held by him are shown on an attendance list which is signed by the proxyholder, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. The said attendance list as well as the proxy "ne varietur" will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that the 250 Ordinary Shares and 300 Preferred Shares, representing the entirety of the statutory capital of the Company, are represented in this extraordinary general assembly. The sole shareholder declares having been informed on the agenda of the meeting on beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforesaid agenda of the meeting.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Approval of the redemption of all Class A Preferred Shares at a Cancellation Amount per Share as determined by the Board pursuant to the articles of the Company so as to proceed to the liquidation of an entire class of shares of the Company, cancellation of 100 Class A Preferred Shares and consequential reduction of the issued share capital of the Company.

2. Consequential amendment of articles eight and ten of the articles of association of the Company so as to delete all references to class A shares and to provide for the new issued share capital amount of the Company.

3. Approval of the allocation of a portion of the legal reserve into a distributable reserve.

After approval of the foregoing, the sole shareholder decides what follows:

First resolution

The sole shareholder approved the repurchase of all Class A Preferred shares at the Cancellation Amount per Share determined by the Board of managers pursuant to the articles of the Company and the liquidation of the entire class of shares, namely Class A Preferred shares.

The sole shareholder thus resolved to cancel the 100 Class A Preferred shares and to consequentially reduce the issued share capital of the Company by an amount of five thousand euro (€ 5,000-) so that the issued share capital is consequentially to the present reduction set at twenty two thousand five hundred euros (€ 22,500).

The sole shareholder approves the distribution by the Company of the Cancellation Value relating to Class A Preferred shares in cash and/or in kind in accordance with the articles of the Company to the Class A shareholder in one or more instalments as determined by the Board.

Second resolution

The sole shareholder decides to confer all powers to any member of the board of managers in order to implement the necessary bookkeeping amendments, to cancel the redeemed shares and to organise the payment of the redemption price to the shareholder of the Company. In particular, the board of managers shall determine the portion of the redemption price in excess of the nominal value of the redeemed shares and the way to fund it.

Third resolution

As a consequence of the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend article 8 and 10 of the Articles of association of the Company so as to delete all references to class A shares. Article 8 now shall read as follows:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 22,500 (twenty two thousand five hundred euro), represented by 450 (four hundred fifty) shares of EUR 50.- (fifty euros) each, distributed amongst the types and classes of shares as set out below:

- 250 (two hundred fifty) ordinary shares, each of EUR 50.- (fifty euros), hereafter altogether referred to as the "Ordinary Shares";

- 200 (two hundred) redeemable shares, each of EUR 50.- (fifty euros), hereafter altogether referred to as the "Preferred Shares", which are divided into 2 (two) classes of 100 (one hundred) shares each."

Fourth resolution

The sole shareholder approved to reduce the legal reserve by an amount of five hundred Euro (€ 500) and to allocate it to a distributable reserve.

The sole shareholder approved the distribution of the distributable reserve for an amount of five hundred euro (€ 500).

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 2,000.- Euros.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-deux avril,

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de Marstrand S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, ayant un capital social de 27,500 euro, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97 946 et constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph ELVINGER, le 18 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le "Mémorial C"), numéro 110 du 28 janvier 2004 (la "Société"); dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu le 29 août 2007, en cours de publication au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, désignant comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur, Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. L'associé présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations "ne varietur", une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les deux cent cinquante parts sociales ordinaires (250) et trois cents (300) parts sociales préférentielles représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés. L'assemblée est dès lors constituée régulièrement et peut délibérer et décider de l'ordre du jour cité ci-dessous.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises:

Ordre du jour:

1) Approbation du rachat de toutes les parts sociales préférentielles de Classe A à une Valeur d'Annulation par Action déterminé par le Conseil de Gérance par application des statuts de la Société afin de procéder à la liquidation d'une classe entière de parts sociales de la Société, à l'annulation de 100 parts sociales préférentielles de Classe A et à la réduction du capital social de la Société.

2) Modification des articles huit et dix des statuts de la Société de manière à éliminer toute référence aux parts sociales préférentielles de Classe A et à mentionner le nouveau montant du capital social de la Société.

3) Approbation de l'affectation partielle de la réserve légale à un poste de réserve distribuable.

Après approbation de ce qui précède, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit:

Première résolution

L'associé unique approuve le rachat de toutes les parts sociales préférentielles de Classe A à une Valeur d'Annulation par Action déterminé par le Conseil de Gérance par application des statuts de la Société et la liquidation de l'entièreté de la classe de parts, nommément les parts sociales préférentielles de Classe A.

L'associé unique décide ainsi d'annuler les 100 parts sociales préférentielles de Classe A et, par conséquent, de réduire le capital social de la Société à concurrence de cinq mille euro (€ 5,000) pour le ramener de son montant actuel à vingt-deux mille cinq cents euro (€ 22,500).

L'associé unique approuve la distribution par la Société de la Valeur d'annulation par actions liées aux parts sociales préférentielles de Classe A en numéraire et/ou en nature en vertu des statuts de la Société aux porteurs des parts sociales préférentielles de Classe A en une seule ou plusieurs libérations définies par le Conseil de Gérance.

Deuxième résolution

L'associé unique octroie tous pouvoirs à chacun des membres du conseil de gérance pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, pour annuler les parts rachetées et organiser le paiement du prix de rachat aux associés de la Société. Plus particulièrement, le conseil d'administration devra déterminer la portion du prix de rachat excédant la valeur nominale des parts rachetées et la manière de la financer.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'associé unique décide de modifier l'article 8 et 10 des statuts de la Société de manière à éliminer toute référence aux parts sociales préférentielles de Classe A. L'article 8 aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 22,500 (vingt-deux mille cinq cents euros), représenté par 450 (quatre cent cinquante) parts sociales entièrement souscrites, d'une valeur de EUR 50.- (cinquante euro) chacune, réparties en types et classes de parts comme suit:

- 250 (deux cent cinquante) parts sociales ordinaires chacune de EUR 50.- (cinquante euro) ci-après mentionné comme les "Parts Sociales Ordinaires";

- 200 (deux cents) parts sociales rachetables, chacune de EUR 50.- (cinquante euro) ci-après mentionné comme les "Parts Sociales Préférentielles", qui sont divisées en 2 (deux) catégories de 100 (cent) parts sociales chacune."

Quatrième résolution

L'associé unique approuve la réduction de la réserve légale d'un montant de cinq cents Euro (€ 500) et approuve son affectation à un poste de réserve distribuable.

L'associé unique approuve la distribution de la réserve distribuable pour un montant de cinq cents Euro (€ 500).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ 2.000.- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établie en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg, AC, le 25 avril 2008, LAC/2008/17249. — Reçu douze euros (12 euros).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008123810/211/155.

(080143828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Goodrich XCH Luxembourg B.V., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 26.500,00.

Siège de direction effectif: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 83.442.

In the year two thousand and eight, on the tenth day of September.

Before Maître Gérard Lecuit, residing in Luxembourg, Grand-duchy of Luxembourg,

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "Goodrich XCH Luxembourg B.V.", a Luxembourg "société à responsabilité limitée", incorporated under Dutch law, having its registered office in Amsterdam and its domicile and principal establishment at 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 83.442, the company has been transferred in Luxembourg by a notarial deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette on the 16th August 2001, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number C-138 dated 25 January 2002, which articles of association have been lastly amended by a notary deed of Maître André Schwachtgen, notary residing then in Luxembourg, dated on 7th July, 2006 published in the Memorial C n ° 1950 of 18 October 2006 (the "Company").

The meeting is presided by Mr Guy DECKER, private employee, residing at Gosseldange.

The chairman appoints as secretary, Mr Benoit TASSIGNY, lawyer, residing at Nothomb (B), and the meeting elects as scrutineer Maître Faruk DURUSU, lawyer, with address at 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-duchy of Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder of the Company present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain here annexed to be registered with the present deed.

II.- As it appears from the attendance list, the 52 (fifty-two) shares with a nominal value of EUR 500 (five hundred Euro) each, representing the whole share capital of the Company (the "Current Shares"), are represented so that the

meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the sole shareholder of the Company expressly states having been duly informed beforehand.

In this respect, the sole shareholder of the Company, present or duly represented, declared to waive its right to the prior notice of the current meeting and acknowledged being sufficiently informed on the agenda, considered itself having been validly convened to the present meeting and therefore agreed to deliberate and vote upon all the items of the agenda mentioned hereunder.

The sole shareholder of the Company also declared that all the documentation produced to the meeting had been put at its disposal in advance in order to allow it to examine carefully each document.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of EUR 500 (five hundred Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 26,000 (twenty-six thousand Euro) to EUR 26,500 (twenty-six thousand five hundred Euro) by the issuance of 1 (one) new share with a nominal value of EUR 500 (five hundred Euro), subject to the payment of a global share premium of EUR 481,514,250 (four hundred eighty-one million five hundred fourteen thousand two hundred fifty Euro), of which EUR 50 shall be allocated to the legal reserve;

2. Subscription and payment by Goodrich TMM Luxembourg B.V., a Luxembourg "société à responsabilité limitée", incorporated under Dutch law, having its registered office in Amsterdam and its domicile and principal establishment at 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 83.441, of the 1 new share by way of a contribution in kind of all issued and outstanding shares it holds in the capital of Goodrich Investments Limited, a private company with limited liability incorporated and existing under the laws of Gibraltar, having its principal place of business at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar;

3. New composition of the shareholding of the Company;

4. Subsequent amendment of article 3 of the Company's articles of association in order to reflect the new share capital of the Company pursuant to the above resolutions; and

5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole shareholder of the Company, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved by the general meeting to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 500 (five hundred Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 26,000 (twenty-six thousand Euro) to EUR 26,500 (twenty-six thousand five hundred Euro) by the issue of 1 (one) new share with a nominal value of EUR 500 (five hundred Euro) (the "New Share"), subject to the payment of a share premium in the amount of EUR 481,514,250 (four hundred eighty-one million five hundred fourteen thousand two hundred fifty Euro), of which an amount of EUR 50 (fifty Euro) shall be allocated to the legal reserve, the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting of 1,100 (one thousand one hundred) common shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, held in the capital of Goodrich Investments Limited, a private company with limited liability incorporated and existing under the laws of Gibraltar, having its principal place of business at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar (the "Contributed Shares"), which contribution is made by Goodrich TMM Luxembourg B.V., a Luxembourg "société à responsabilité limitée", incorporated under Dutch law, having its registered office in Amsterdam and its domicile and principal establishment at 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 83.441, being also the sole shareholder of the Company (the "Contributor").

Second resolution

It is resolved by the general meeting to accept the subscription and the payment by the Contributor of the New Share by a contribution in kind consisting of the Contributed Shares.

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Contributor being the sole current shareholder of the Company, here represented by Mr. Faruk Durusu, lawyer, with address at 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on September 10th 2008.

The Contributor declares to subscribe the 1 (one) share representing the whole New Share issued by the Company in consideration for the Contributed Shares.

The issue of the New Share is also subject to the payment of a share premium in the amount of EUR 481,514,250 (four hundred eighty-one million five hundred fourteen thousand two hundred fifty Euro) (the "Share Premium") of which an amount of EUR 50 (fifty Euro) shall be allocated to the legal reserve of the Company.

The appearing party declares that the New Share as well as the Share Premium have been fully paid up by the Contributor through a contribution in kind consisting of shares of a European capital company as defined in Article 4-2 (four-two) of the Luxembourg law dated 29 December 1971 as amended, which provides for capital duty exemption.

Description of the contribution

The appearing party declares that the contribution made by the Contributor, in exchange of the issuance of the New Share, represents 1,100 (one thousand one hundred) common shares of Goodrich Investments Limited, a private company with limited liability incorporated and existing under the laws of Gibraltar, having its principal place of business at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, representing 100% of this company's issued and fully paid-up share capital.

The appearing party declares that the contribution described above consists exclusively of 1,100 (one thousand one hundred) common shares of a capital company having its registered office in a Member State of the European Union, so the total value of the Contributed Shares being of EUR 481,514,750 (four hundred eighty-one million five hundred fourteen thousand seven hundred fifty Euro) is subject to capital duty exemption.

The appearing party declares that the total value of the contribution in kind made by the Contributor to the Company, which amounts to EUR 481,514,750 (four hundred eighty-one million five hundred fourteen thousand seven hundred fifty Euro) is allocated as follows:

- EUR 500 (five hundred Euro) to the share capital; and
- EUR 481,514,250 (four hundred eighty-one million five hundred fourteen thousand two hundred fifty Euro) as share premium, of which EUR 50 (fifty Euro) shall be allocated to the legal reserve.

Valuation

The appearing party declares that the net value of this contribution in kind is EUR 481,514,750 (four hundred eighty-one million five hundred fourteen thousand seven hundred fifty Euro). Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement on contribution value dated September 9th, 2008, which statement shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the ownership by the appearing person of the Contribution has been given to the undersigned notary.

The appearing person acting through its duly appointed attorney-in-fact declared that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the Contribution having been fully carried out, the shareholding of the Company is now composed of:

- Goodrich TMM Luxembourg B.V., société à responsabilité limitée: 53 (fifty-three) shares.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution having been fully carried out, the general meeting resolved to amend article 3 of the Company's articles of association, which shall then be read as follows:

" **Art. 3.** The company's authorized capital is equal to the issued capital and amounts to 26,500 Euro (twenty-six thousand five hundred Euro), divided into 53 (fifty-three) shares of a nominal value of EUR 500.- (five hundred Euro)."

Capital duty exemption request

Considering that it concerns the capital increase of a Luxembourg capital company by a contribution in kind consisting of shares representing 100% of the share capital of a capital company incorporated in the European Union, whereby the Company will hold 100 % of the share capital as shareholder (and hence more than 65%), the Company expressly requests, for the contribution described above made by the Contributor, the application of Article 4.2 (four-two) of the Luxembourg law dated 29 December 1971 as amended, which provides for capital duty exemption in such a case.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about EUR 7,000 (seven thousand Euro).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notary deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix septembre.

Par devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de "Goodrich XCH Luxembourg B.V.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois constituée sous le droit des Pays-Bas, ayant son siège social à Amsterdam et son domicile et principal établissement au 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.442, transférée à Luxembourg suivant par acte notarié de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 16 août 2001, publié au "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" numéro C-138 daté du 25 janvier 2002, dont les statuts ont été en dernier lieu modifiés par acte notarié de Maître André Schwachtgen, notaire alors de résidence à Luxembourg en date du 7 juillet 2006, publié au Mémorial C n° 1950 du 18 octobre 2006 (la "Société").

L'assemblée est présidée par Monsieur Guy DECKER, employé privé, demeurant à Gosseldange.

Le président nomme comme secrétaire Monsieur Benoit TASSIGNY, juriste, demeurant à Nothomb (B), et l'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Faruk DURUSU, avocat, demeurant au 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg.

Le président demande au notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, signées par le comparant et le notaire soussigné, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec le présent acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 52 (cinquante-deux) parts sociales de 500 EUR (cinq cent Euro) chacune, représentant l'entière part du capital social de la Société (les "Parts Actuelles"), sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, dont l'associé unique reconnaît expressément avoir été dûment et préalablement informé.

A cet égard, l'associé unique de la Société, présent ou dûment représenté, a déclaré renoncer à son droit de convocation préalable relative à la présente réunion et reconnu avoir été suffisamment informé de l'agenda, s'est considéré comme ayant été valablement convoqué à la présente réunion et a partant accepté de délibérer et de voter sur tous les points à l'ordre du jour mentionné ci-dessous.

L'associé unique de la Société a également déclaré que toute la documentation produite lors de la réunion avait été mise à sa disposition suffisamment en avance afin de lui permettre d'examiner attentivement chaque document.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 500 EUR (cinq cents Euro) afin de le porter de son montant actuel de 26.000 EUR (vingt-six mille Euro) à 26.500 EUR (vingt-six mille cinq cents Euro) par l'émission de 1 (une) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 500 EUR (cinq cents Euro), moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant global de 481,514,250 EUR (quatre cent quatre-vingt un millions cinq cent quatorze mille deux cent cinquante Euro), dont 50 EUR (cinquante Euro) seront alloués à la réserve légale;

2. Souscription et paiement par Goodrich TMM Luxembourg B.V., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée suivant la loi des Pays-Bas, ayant son siège social à Amsterdam et son domicile ainsi que le lieu de son établissement principal au 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.441, de 1 (une) nouvelle part sociale au moyen d'un apport en nature des parts sociales qu'elle détient dans Goodrich Investments Limited, une société à responsabilité limitée organisée sous le droit de Gibraltar, ayant son siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar;

3. Nouvelle composition de l'actionnariat de la Société;

4. Modification consécutive de l'article 3 des statuts de la Société afin de refléter le nouveau capital social de la Société conformément aux résolutions ci-dessus;et

5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé par l'assemblée générale d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 500 EUR (cinq cents Euros) afin de le porter de son montant actuel de 26.000 EUR (vingt-six mille Euro) à 26.500 EUR (vingt-six mille cinq cents Euro) par l'émission de 1 (une) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 500 EUR (cinq cents Euro) (la "Nouvelle Part Sociale"), moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant global de 481,514,250 EUR (quatre cent quatre-vingt un millions cinq cent quatorze mille deux cent cinquante Euro), dont 50 EUR (cinquante Euro) seront affectés à la réserve légale, la totalité devant être libérée par un apport en nature consistant en 1.100 (mille cent) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, détenues dans Goodrich Investments Limited, une société à responsabilité limitée organisée sous le droit de Gibraltar, ayant son siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar (les "Parts Sociales Apportées"), par "Goodrich TMM Luxembourg B.V.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée suivant la loi des Pays-Bas, ayant son siège social à Amsterdam et son domicile ainsi que le lieu de son établissement principal au 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.441, étant également l'associé unique de la Société (l'"Apporteur").

Deuxième résolution

Il est décidé par l'assemblée générale d'accepter la souscription et le paiement par l'Apporteur de la Nouvelle Part Sociale par l'apport en nature des Parts Sociales Apportées.

Souscription - Paiement

Intervient ensuite l'Apporteur, étant l'associé unique de la Société, ici représenté par Monsieur Faruk Durusu, pré-nommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé donnée le 10 septembre 2008.

L'Apporteur déclare souscrire à 1 (une) part sociale représentant la Nouvelle Part Sociale émise par la Société en contrepartie de l'Apport.

L'émission de la Nouvelle Part Sociale est également sujette au paiement d'une prime d'émission d'un montant de 481,514,250 EUR (quatre cent quatre-vingt un millions cinq cent quatorze mille deux cent cinquante Euro) (la "Prime d'Emission"), dont 50 EUR (cinquante Euro) seront affectés à la réserve légale.

Le comparant déclare que la Nouvelle Part Sociale ainsi que la Prime d'Emission ont été intégralement libérées par l'Apporteur au moyen d'un apport en nature de parts sociales d'une société de capitaux européenne tel que défini par l'article 4-2 (quatre-deux) de la loi luxembourgeoise du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit une exonération du droit d'enregistrement.

Description de l'apport

Le comparant déclare que l'apport effectué par l'Apporteur, en contrepartie de l'émission de la Nouvelle Part Sociale, est composé de 1.100 (mille cent) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, détenues dans Goodrich Investments Limited, une société organisée sous le droit de Gibraltar, ayant son siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, représentant 100 % du capital social de cette société.

Le comparant déclare que l'apport décrit ci-dessus consiste exclusivement en 1.100 (mille cent) parts sociales ordinaires d'une société de capitaux ayant son siège social dans un Etat Membre de l'Union européenne, dont la valeur totale des Parts Sociales Apportées d'un montant de 481,514,750 EUR (quatre cent quatre-vingt un millions cinq cent quatorze mille sept cent cinquante Euro), est sujet à exonération du droit d'enregistrement.

Le comparant déclare que la valeur totale de l'apport en nature effectué par l'Apporteur à la Société, qui s'élève à 481,514,750 EUR (quatre cent quatre-vingt un millions cinq cent quatorze mille sept cent cinquante Euro), est allouée comme suit:

- 500 EUR (cinq cents Euro) au capital social; et
- 481,514,250 EUR (quatre cent quatre-vingt un millions cinq cent quatorze mille deux cent cinquante Euro) à titre de prime d'émission, dont 50 EUR (cinquante Euro) sont alloués à la réserve légale.

Evaluation

Le comparant déclare que la valeur nette de cet apport est de 481,514,750 EUR (quatre cent quatre-vingt un millions cinq cent quatorze mille sept cent cinquante Euro). Cette évaluation a été approuvée par les gérants de la Société, conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport en date du 9 septembre 2008, qui restera annexée au présent acte notarié pour être soumis aux formalités d'enregistrement avec lui.

Preuve de l'existence de l'apport

La preuve par le comparant de la propriété de l'Apport a été rapportée au notaire soussigné.

Le comparant agissant par le biais de son mandataire dûment désigné a déclaré encore que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'actionnariat de la Société est maintenant composée de:

- Goodrich TMM Luxembourg B.V., société à responsabilité limitée: 53 (cinquante-trois) parts sociales.

Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, il est décidé par l'assemblée générale de modifier l'article 3 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital social autorisé de la société est égal au capital souscrit et est fixé à vingt-six mille cinq cents Euro (EUR 26.500,-) divisé en cinquante-trois (53) parts sociales d'une valeur nominale de cinq cents Euro (EUR 500,-) chacune"

Requête en exonération de droits d'apports

Considérant qu'il s'agit d'une augmentation de capital d'une société de capitaux luxembourgeoise par apport en nature consistant en 100 % du capital social d'une société de capitaux constituée dans l'Union européenne, en vertu de laquelle la Société détiendra 100 % (cent pour cent) des parts sociales comme associé (et en conséquence plus de 65%), la Société demande expressément, pour l'apport décrit ci-avant effectué par l'Apporteur, à bénéficier de l'application de l'article

4-2 (quatre-deux) de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit l'exemption des droits d'enregistrement dans un tel cas.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève à environ 7.000 EUR (sept mille Euro).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, constate que, sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire, la présente minute.

Signé: G. DECKER, B. TASSIGNY, F. DURUSU, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 septembre 2008, LAC/2008/37310. — Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008123831/220/266.

(080144228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

TW Intérieur S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2668 Luxembourg, 8, rue Julien Vesque.

R.C.S. Luxembourg B 75.333.

L'an deux mille huit, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme T W INTERIEUR, avec siège social à L-2668 Luxembourg, 8, rue Julien Vesque, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 75.333 (NIN 2000 2209 846),

constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph GLODEN, de résidence à Grevenmacher, en date du 11 avril 2000, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 559 du 5 août 2000, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 juin 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1918 du 7 septembre 2007,
- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 novembre 2007, en voie de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Le capital de la société s'élève au montant de quarante mille Euros (€ 40.000,-), représenté par quatre cents (400) actions d'une valeur nominale de cent Euros (€ 100,-) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Uwe ROOS, directeur, demeurant à D-54518 Niersbach, 21, Hubertusstrasse, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Paul FRANK, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max GALOWICH, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

Modification de l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 4. La société a pour objet la pose d'éléments préfabriqués ainsi que tous travaux de plafonnage et de façade.

Elle pourra faire toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières qui se rattachent à l'objet ci-dessus ou qui pourraient en faciliter la réalisation.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants et signée ne varietur par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

118117

Résolution unique

L'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 4. La société a pour objet la pose d'éléments préfabriqués ainsi que tous travaux de plafonnage et de façade.

Elle pourra faire toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières qui se rattachent à l'objet ci-dessus ou qui pourraient en faciliter la réalisation.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: U. ROOS, J-P FRANK, M. GALOWICH, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 22 septembre 2008, Relation: ECH/2008/1259. - Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 septembre 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008123908/201/53.

(080143901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

**PB Compass Real Estate Fin-Holding (Soparfi), Société à responsabilité limitée,
(anc. PB Cumbrian Real Estate Fin-Holding (Soparfi)).**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 137.658.

In the year two thousand and eight, on the fourth of September.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Paribus Investment & Management S.à r.l., a limited liability company with registered office in L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg section B number 125156,

here represented by Mr Alain THILL, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

The appearing party, through its mandatory, declared and requested the notary to act:

That the appearing party is the actual sole partner of PB Cumbrian Real Estate Fin-Holding (Soparfi), a limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office in L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg section B number 137658, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 25th of March 2008, published in the Mémorial C number 1079 of the 2nd of May 2008,

and that it has taken the following resolution:

Resolution

The sole shareholder decides to change the name of the company into PB Compass Real Estate Fin-Holding (Soparfi) and subsequently amends article four of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 4.** The company shall take the name of PB Compass Real Estate Fin-Holding (Soparfi)."

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at seven hundred and fifty Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the proxy-holder person signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatre septembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Paribus Investment & Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg section B numéro 125156,

ici représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la comparante est l'associée unique actuelle de PB Cumbrian Real Estate Fin-Holding (Soparfi), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg section B numéro 137658, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 25 mars 2008, publié au Mémorial C numéro 1079 du 2 mai 2008,

et qu'elle a pris la résolution suivante:

Résolution

L'associée unique décide de changer la dénomination de la société en PB Compass Real Estate Fin-Holding (Soparfi) et de modifier en conséquence l'article quatre des statuts comme suit:

" **Art. 4.** La société prend la dénomination de PB Compass Real Estate Fin-Holding (Soparfi)."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euro.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: THILL; - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 septembre 2008. Relation GRE/2008/3695. — Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 25 septembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008123889/231/73.

(080143838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

LL IDDF VI Holding Company, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 87.328.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth day of August.

Before M^e Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

APPEARED:

M^e Sabine HINZ, attorney-at-law, professionally residing in L-2661, Luxembourg, 44, rue de la Vallée,

acting in her capacity as attorney-in-fact of the company "LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A.", having its registered office in L-1470, Luxembourg, 69, route d'Esch, by virtue of a proxy given under private seal, which proxy after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities,

who has declared and requested the notary to state that:

1. The company "LL IDDF VI Holding Company, S.À R.L.", a Luxembourg limited liability company, with registered office in L-1450, Luxembourg, 73, Côte d'Eich, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 87328, (hereinafter referred to as the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of M^e Paul FRIEDERS, notary, residing in Luxembourg, dated April 29, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1115 of July 23, 2002,

and that the articles of association have been modified pursuant to a deed of the undersigned notary on July 15, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1053 of October 20, 2004.

2. The corporate capital of the Company is fixed at TWENTY-TWO THOUSAND ONE HUNDRED AND TWENTY US DOLLARS (22,120.- USD) represented by ONE HUNDRED AND FIFTY-EIGHT (158) parts of ONE HUNDRED AND FORTY US DOLLARS (140.- USD) each..

3. "LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A.", prenamed, is the sole owner of all the shares of the Company.

4. "LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A.", prenamed, acting as sole shareholder at an extraordinary shareholders' meeting amending the articles of the Company declares the dissolution of the Company with immediate effect.

5. "LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A." appoints itself as liquidator of the Company; and in its capacity as liquidator of the Company has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed.

6. "LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A." in its capacity as liquidator of the Company declares that it irrevocably undertakes to settle any presently known and unknown unpaid liabilities of the dissolved company.

7. "LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A." declares that it takes over all the assets of the Company, and that it will assume any existing debt of the Company pursuant to section 6.

8. "LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A." declares that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled.

9. Discharge is given to the managers and the auditor of the Company.

10. The books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least in Luxembourg at the former registered office of the Company in L-1450 Luxembourg, 73, Cote d'Eich.

Costs - Evaluation

The amount of costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company and charged to it by reason of the present deed is therefore estimated at seven hundred and fifty Euros.

For the purposes of the registration the amount of the capital of the Company is evaluated at 14,979.35 EUR.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the appearing party, known to the notary by her surname, Christian name, civil status and residence, the said mandatory has signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-huitième jour d'août.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Maître Sabine HINZ, avocate, demeurant professionnellement à L-2661, Luxembourg, 44, rue de la Vallée, agissant en sa qualité de mandataire spécial de "LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT RM), S.C.A.", ayant son siège social à L-1470, Luxembourg, 69, route d'Esch, en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

qui a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter que:

1. La société "LL IDDF VI Holding Company, S.À R.L.", une société à responsabilité limitée, avec siège social à L-1450, Luxembourg, 73, Côte d'Eich, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 87328, (ci-après nommée la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 avril 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1115 du 23 juillet 2002,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 juillet 2004 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1053 du 20 octobre 2004.

2. Le capital social de la Société est fixé à VINGT-DEUX MILLE CENT ET VINGT DOLLARS US (22.120,- USD), représenté par CENT CINQUANTE-HUIT (158) parts de CENT QUARANTE DOLLARS US (140,- USD) chacune.

3. "LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A.", prédésignée, est seule propriétaire de toutes les actions de la Société.

4. "LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A.", prédésignée, agissant comme associée unique siégeant en assemblée générale extraordinaire des associés modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

5. "LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A.", prédésignée, se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6. "LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A.", prédésignée, déclare de manière irrévocable reprendre tout le passif présent et futur de la société dissoute.

7. "LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A.", prédésignée, déclare qu'elle reprend tout l'actif de la Société et qu'elle s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué à la section 6.

8. "LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A.", prédésignée, déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission d'actions ou de tous autres titres seront annulés.

9. Décharge est donnée aux gérants et au commissaire aux comptes de la Société.

10. Les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société à L-1450, Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

Frais - Evaluation

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de cet acte, est dès lors évalué à sept cent cinquante euros.

Pour les besoins de l'enregistrement le montant du capital de la Société est évalué à 14.979,35 EUR.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de cette même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: HINZ; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 septembre 2008, Relation GRE/2008/3622. — Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 septembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008123884/231/112.

(080143658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

MSEOF Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.266.800,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 94.618.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

MSEOF Manager, S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under Luxembourg law, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 89.112 and having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, acting in its capacity of management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, a fonds commun de placement established under Luxembourg laws,

here represented by Mr Olivier Ferres, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person in its capacity as single shareholder of MSEOF Finance, S.à r.l. has requested the undersigned notary, through its proxyholder, to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company existing in Luxembourg under the name of "MSEOF Finance, S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 94.618, incorporated pursuant to a deed of Maître Gerard Lecuit, notary residing in Luxembourg, of June 13, 2003 published in the Memorial C n ° 899 of September 2, 2003, and whose articles have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary of January 25, 2008, published in the Memorial C number 664 of March 18, 2008.

II. The Company's share capital is set at three million seven hundred eleven thousand five hundred Euro (€ 3,711,500.-) represented by thirty-seven thousand one hundred fifteen (37,115) shares of one hundred Euro (€ 100.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of five hundred fifty-five thousand and three hundred Euro (€ 555,300.-) to raise it from its present amount of three million seven hundred eleven thousand and five hundred Euro (€ 3,711,500.-) to four million two hundred sixty-six thousand and eight hundred Euro (€ 4,266,800.-) by creation and issue of five thousand five hundred fifty-three (5,553) new shares of one hundred Euro (€ 100.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - payment

MSEOF Manager, S.à r.l., prenamed, acting in its capacity of management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe all five thousand five hundred fifty-three (5,553) new shares at their total nominal value of five hundred fifty-five thousand and three hundred Euro (€ 555,300.-) and fully pay them up by contribution in cash of the same amount. The total amount of five hundred fifty-five thousand and three hundred Euro (€ 555,300.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 5, paragraph 1, of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. Issued capital.** The issued capital of the Company is set at four million two hundred sixty-six thousand and eight hundred Euro (€ 4,266,800.-) represented by forty-two thousand six hundred sixty-eight (42,668) shares of one hundred Euro (€ 100.-) each."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately five thousand Euro (€ 5,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf avril.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MSEOF Manager, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.112 et ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, agissant en sa capacité de société de gestion de MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, un fond commun de placement de droit luxembourgeois,

ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, employé, avec adresse professionnelle à 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Laquelle comparante, en sa qualité d'associée unique de MSEOF Finance, S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "MSEOF Finance, S.à r.l." (la «Société»), ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.618 constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, reçu en date du 13 juin 2003, publié au Mémorial C n^o 899 du 2 septembre 2003, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu en date du 25 janvier 2008 par le notaire instrumentant, publié au Mémorial C n^o 664 du 18 mars 2008.

II. Le capital social de la Société est fixé à trois millions sept cent onze mille cinq cents Euro (€ 3.711.500,-) représenté par trente-sept mille cent quinze (37.115) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euro (€ 100,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinq cent cinquante-cinq mille trois cents Euro (€ 555.300,-) pour le porter de son montant actuel de trois millions sept cent onze mille cinq cents Euro (€ 3.711.500,-) à quatre millions deux cent soixante-six mille huit cents Euro (€ 4.266.800,-) par la création et l'émission de cinq mille cinq cent cinquante-trois (5.553) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent Euro (€ 100,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - paiement

MSEOF Manager, S.à r.l., prénommée, agissant en sa capacité de société de gestion de MORGAN STANLEY EURO-ZONE OFFICE FUND, prénommée, par son représentant, déclare souscrire les cinq mille cinq cent cinquante-trois (5.553) parts sociales nouvelles à leur valeur nominale totale de cinq cent cinquante-cinq mille trois cents Euro (€ 555.300,-), et les libérer intégralement par apport en numéraire du même montant.

Le montant de cinq cent cinquante-cinq mille trois cents Euro (€ 555.300,-) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social émis.** Le capital social est fixé à quatre millions deux cent soixante-six mille huit cents Euro (€ 4.266.800,-) représenté par quarante-deux mille six cent soixante-huit (42.668) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euro (€ 100,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille Euro (€ 5.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: O. FERRES, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 07 mai 2008. Relation LAC/2008/18503. - Reçu deux mille sept cent soixante-seize euros cinquante cents (2.776,50 €).

Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 MAI 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008123849/211/115.

(080144157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Chap's Conseils S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 119, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 61.854.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008123699/2813/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06451. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

WH Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 88.007.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008123673/9419/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08876. - Reçu 105,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080143914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Richemont Luxury Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 62.422.

In the year two thousand eight, on the ninth day in the month of September.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

"Richemont S.A.", a société anonyme organised under Luxembourg law, having its registered office at 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg (the "RCS") under number B 16.576 (the "Sole Shareholder"),

represented by M^e Mathilde LATTARD, maître en droit, residing in Luxembourg,
pursuant to a proxy dated 1st September 2008,

being the Sole Shareholder of, and holding all the shares in issue in "Richemont Luxury Group S.A." (the "Corporation") having its registered office at 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the RCS under number B 62.422, incorporated by deed of M^e Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg on 15 December 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 100 on 16 February 1998 under the name "NEW VLG S.A.". The name of the corporation was changed into Richemont Luxury Group S.A. on 23 May 2000 by deed of M^e Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, n^o 730 on 5 October 2000. The articles of incorporation of the Corporation (the "Articles") have been amended several times and for the last time on 9 November 2000 by deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, number 368 on 18 May 2001.

The aforesaid proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the under-signed notary, will remain annexed to this deed to be filed with it with the registration authorities.

The Sole Shareholder holds all the shares in issue in the Corporation, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

The agenda was as follows:

1. Transfer of the registered office and principal place of business of the Corporation from Luxembourg to Jersey and the consequential change of nationality of the Corporation, the transfer of registered office and the change of nationality of the Corporation becoming effective upon the date of the registration of the Corporation in Jersey with the Registry of Companies in Jersey (the "Effective Date");
2. Upon the Effective Date the memorandum of association will be adopted as follows and the following changes to the articles of incorporation will come into force:

Companies (Jersey) Law 1991

Memorandum of Association of Richemont Luxury Group Limited

1. The name of the Company is Richemont Luxury Group Limited.
2. The Company is a private company.

3. The Company is a no par value company.

4. The Company is authorised to issue up to 488,400,000 (four hundred and eighty eight million and four hundred thousand) shares with no par value of one class, designated as Ordinary Shares.

5. The liability of a member of the Company is limited to the amount unpaid (if any) on such member's share or shares.

- Amendment of Article 1 by changing the name of the Corporation and reflecting the new form of the Corporation so as to read as follows:

"There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued a Corporation in the form of a limited company, under the name of "Richemont Luxury Group Limited".

- Deletion of Article 3.

- Amendment of the first paragraph of Article 4, which shall read as follows:

"The registered office of the Corporation is at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey. The registered office may be transferred within the Island of Jersey by decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Island of Jersey or abroad by resolution of the board of directors.

- Amendment of the second paragraph of Article 4, which shall read as follows:

"In the event that the board of directors determines that extraordinary, political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Corporation at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Corporation which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Jersey corporation."

- Amendment of the first paragraph of Article 5 by changing the word "subscribed" into "authorised share capital".

- Amendment of the second sentence of paragraph 3 of Article 5 by deleting the word "nominative".

- Amendment of Article 6, which shall read as follows:

"The capital of the Corporation may be increased or reduced by a special resolution of the shareholders amending the memorandum of association of the Corporation adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article 18 hereof.

Further the shareholders may by such resolution increase the authorised share capital.

In such event, the board of directors of the Corporation shall be authorized to issue further shares up to such total authorized capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine, within a period expiring on the fifth anniversary of the passing of such shareholder resolution, but resolving to approve the issuance of shares representing such whole or partial increase and accepting subscriptions for such shares from time to time. The board of directors shall further be authorized and instructed to determine the conditions of any such subscription."

- Amendment of the first sentence of the third paragraph of Article 7, which shall read as follows:

"Each shareholder is entitled to one vote in respect of each share held by him."

- Amendment of Article 8, which shall read as follows:

"The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with the law at the registered office of the Corporation, or at such other place in Jersey as may be specified in the notice of meeting on 30th June in each year at 12 noon.

If such day is not a bank business day in Jersey, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting."

- Amendment of the last paragraph of Article 10, which shall read as follows:

"Written resolutions of the board of directors shall be validly taken if approved in writing by all the directors. Such approval may be in a single or in several separate documents".

- Deletion of Article 14.

- Deletion of the first paragraph of Article 16.

- Amendment of the second paragraph of Article 16, which shall read as follows:

"The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, shall determine how the annual net profits shall be disposed of and may, without ever exceeding the amounts proposed by the board of directors, declare dividends from time to time".

- Amendment of Article 17, which shall read as follows:

"In the event of a dissolution of the Corporation, liquidation may be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation".

- Amendment of Article 18, which shall read as follows:

"These Articles may be amended from time to time by special resolution."

- Amendment of Article 19, which shall read as follows:

"All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Companies (Jersey) Law 1991 as amended and references in these Articles to "the law" shall be construed accordingly."

3. Appointment of new members of the board of directors, such appointment to become effective as from the Effective Date.

4. Appointment of Mourant & Co. Secretaries Limited as company secretary to become effective as from the Effective Date.

5. Instruction to the board to take the appropriate steps to have the Corporation registered with the Registry of Companies in Jersey as well as instruction to any member of the board in function as the date hereof with full power of substitution to have the registration with the Registry of Companies in Jersey duly acknowledged in front of a public notary of his choice in Luxembourg.

Thereafter the following decisions were taken:

First resolution

It was decided to transfer the registered office and principal place of business of the Corporation from Luxembourg to Jersey and as a consequence to change the nationality of the Corporation, the transfer of registered office and the change of nationality of the Corporation becoming effective on the Effective Date.

Second resolution

It was decided that upon the Effective Date the memorandum of association be adopted as per item 2 of the agenda and the changes to the articles of incorporation as per item 2 of the agenda will come into force.

Third resolution

The resignation of all the current board members of the Corporation being Mr Johann Rupert, Mr Jan Rupert, Mr Bernard Fornas, Mr Norbert Platt, Mr Richard Lepeu and Mr Albert Kaufmann with effect on the Effective Date was duly acknowledged and the following persons were appointed as new members of the board of directors, such appointment to become effective as from the Effective Date:

- Mr Rupert Brooks born on 9 December 1967 at Northampton, United Kingdom, with professional address at 13 Duncombe Road, Godalming, Surrey, GU7 1SF United Kingdom, and

- Mr Kurt Nauer, born on 11th August 1950 at Einsiedeln (Switzerland), with professional address at 35, boulevard du Prince Henri, L- 1724 Luxembourg.

Fourth resolution

It was decided to appoint "Mourant & Co. Secretaries Limited" as company secretary as from the Effective Date.

Fifth resolution

Instruction was given to the board to take the appropriate steps to have the Corporation registered with the Registry of Companies in Jersey and instruction was also given to any members of the board in function at the date hereof with full power of substitution to have the registration with the Registry of Companies in Jersey duly acknowledged in front of a notary of his choice in Luxembourg.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Corporation as a result of this deed are estimated at thousand three hundred euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the proxy holder of the appearing party hereto this deed is drafted in English followed by a French translation; at the request of the same proxy holder of the appearing party in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading this deed the proxy holder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le neuf septembre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

"Richemont S.A.", une société anonyme organisée sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le "RCS") sous le numéro B 16.576 (l'"Associé Unique"),

représentée par M^e Mathilde LATTARD, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration datée du 1^{er} septembre 2008,

étant l'Associé Unique de, et détenant toutes les actions émises dans, Richemont Luxury Group S.A. (la "Société"), ayant son siège social au 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite auprès du RCS sous le numéro B 62.422, constituée suivant acte reçu de M^e Jacques Delvaux, notaire résidant à Luxembourg en date du 15 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 100 du 16 février 1998 et sous la dénomination "NEW VLG S.A." La dénomination de la Société a été modifiée en "Richemont Luxury Group S.A." en date du 23 mai 2000 suivant acte reçu de M^e Jacques Delvaux, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial numéro 730 du 5 octobre 2000. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 9 novembre 2000 suivant acte reçu de M^e Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial numéro 368 du 18 mai 2001.

La procuration mentionnée ci-avant, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique détient toutes les actions émises dans la Société de sorte que des décisions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

L'ordre du jour était le suivant:

1. Transfert du siège social et de la place principale des activités de la Société de Luxembourg à Jersey et, par conséquent, changement de nationalité de la Société, le transfert du siège social et le changement de nationalité de la Société devenant effectifs à la date d'immatriculation de la Société à Jersey auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Jersey (la "Date Effective");

2. A la Date Effective, les statuts seront adoptés comme suit et les modifications suivantes aux statuts entreront en vigueur:

Companies (Jersey) Law 1991

STATUTS DE RICHEMONT LUXURY GROUP LIMITED

1. La dénomination de la Société est Richemont Luxury Group Limited.

2. La Société est une société anonyme.

3. La Société détient des actions sans valeur nominale.

4. La Société est autorisée à émettre un montant total de 488.400.000 (quatre cent quatre-vingt huit millions quatre cent mille) actions sans valeur nominale d'une seule classe, désignées les Actions Ordinaires.

5. La responsabilité d'un actionnaire de la Société est limitée au montant non payé (le cas échéant) de l'action ou des actions de cet actionnaire.

a. Modification de l'Article 1 en modifiant le nom de la Société et en reflétant la nouvelle forme juridique de la Société et qui aura la teneur suivante:

"Il existe entre tous les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une Société en la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Richemont Luxury Group Limited".

b. Suppression de l'Article 3.

c. Modification du premier paragraphe de l'Article 4, qui aura la teneur suivante:

"Le siège social de la Société est établi au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de l'Île de Jersey par décision du conseil d'administration. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans l'Île de Jersey qu'à l'étranger."

d. Modification du second paragraphe de l'Article 4, qui aura la teneur suivante:

"Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera une société de Jersey."

e. Modification du premier paragraphe de l'Article 5 en modifiant le terme "souscrit" par "capital social autorisé".

f. Modification de la seconde phrase du paragraphe 3 de l'Article 5 en supprimant le terme "nominative".

g. Modification de l'Article 6, qui aura la teneur suivante:

"Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par décision spéciale des actionnaires modifiant les statuts de la Société de la manière requise pour la modification des présents Statuts, conformément à l'Article 18 ci-après.

Par ailleurs, les actionnaires peuvent lors de cette résolution augmenter le capital social autorisé.

Dans ce cas, le conseil d'administration de la Société est en droit d'émettre à son gré des actions futures à concurrence de l'intégralité du capital autorisé, en une fois ou par tranche périodique, endéant une période expirant le cinquième anniversaire de l'adoption de cette résolution des actionnaires, mais décidant d'approuver l'émission d'actions représentant cette augmentation totale ou partielle et en acceptant des souscriptions pour ces actions de temps à autre. Le conseil d'administration sera en outre autorisé et chargé de déterminer les conditions de ces souscriptions."

h. Modification de la première phrase du troisième paragraphe de l'Article 7, qui aura la teneur suivante:

"Chaque actionnaire aura droit à un vote en relation avec chaque action qu'il détient."

i. Modification de l'Article 8, qui aura la teneur suivante:

"L'assemblée générale des actionnaires se tiendra, conformément à la loi du siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Jersey, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 30 juin de chaque année à 12.00.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Jersey, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation."

j. Modification du dernier paragraphe de l'Article 10, qui aura la teneur suivante :

"Des résolutions écrites du conseil d'administration sont valablement adoptées si elles sont approuvées par écrit par tous les administrateurs. Cette résolution peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés."

k. Suppression de l'Article 14.

l. Suppression du premier paragraphe de l'Article 16.

m. Modification du second paragraphe de l'Article 16, qui aura la teneur suivante:

"Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires, déterminera comment les profits nets annuels seront alloués et peut, sans jamais excéder les montants proposés par le conseil d'administration, décider de déclarer des dividendes de temps à autre."

n. Modification de l'Article 17, qui aura la teneur suivante:

"En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes morales ou physiques), et qui seront nommés par l'assemblée des actionnaires décidant cette dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération."

o. Modification de l'Article 18, qui aura la teneur suivante:

"Les Statuts pourront être modifiés de temps à autres par résolution extraordinaire."

p. Modification de l'Article 19, qui aura la teneur suivante:

"Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront déterminées conformément à la Companies (Jersey) Law 1991, telle que modifiée, et les références dans les présents Statuts à "la loi" seront interprétées de la même manière."

3. Nomination de nouveaux membres du conseil d'administration, cette nomination devant être effective à partir de la Date Effective;

4. Instruction au conseil de prendre les mesures nécessaires afin d'immatriculer la Société au Registre de Commerce et des Sociétés à Jersey et instruction à tout membre du conseil en fonction à la date des présentes, avec plein pouvoir de substitution, de faire constater l'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Jersey par devant un notaire de son choix à Luxembourg.

Ensuite, les décisions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il a été décidé de transférer le siège social et la place principale des activités de la Société de Luxembourg à Jersey et, par conséquent, de changer la nationalité de la Société, le transfert de siège social et le changement de nationalité de la Société devant être effectifs à la Date Effective.

Deuxième résolution

Il a été décidé qu'à la Date Effective, les statuts seront adoptés tel qu'indiqué au point 2 de l'ordre du jour et les modifications apportées aux statuts tel qu'indiqué au point 2 de l'ordre du jour entreront en vigueur.

Troisième résolution

La démission des tous les membres du conseil actuels de la Société, étant M. Johann Rupert, M. Jan Rupert, M. Bernard Fornas, M. Norbert Platt, M. Richard Lepeu et M. Albert Kaufmann, avec effet à la Date Effective, a été dûment constatée et les personnes suivantes ont été nommées en tant que nouveaux membres du conseil de gérance, cette nomination deviendra effective à la Date Effective:

- M. Rupert Brooks, né le 9 décembre 1967 à Northampton, Royaume Uni, avec adresse professionnelle au 13 Duncombe Road, Godalming, Surrey, GU7 1SF, Royaume Uni, et

- M. Kurt Nauer, né le 11 août 1950 à Einsiedeln (Suisse), avec adresse professionnelle au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Quatrième résolution

Il a été décidé de nommer "Mourant & Co. Secretaries Limited" en tant que company secretary à partir de la Date Effective.

118128

Cinquième résolution

Instruction a été donnée au conseil de prendre les mesures nécessaires afin d'immatriculer la Société au Registre de Commerce et des Sociétés à Jersey et instruction a également été donnée à tout membre du conseil en fonction à la date des présentes, avec plein pouvoir de substitution, de faire constater l'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Jersey par devant un notaire de son choix à Luxembourg.

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunération ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent la Société en raison du présent acte sont estimés à mille trois cents euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande du représentant de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande du même représentant de la partie comparante, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, le représentant de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. LATTARD, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 septembre 2008. Relation: EAC/2008/11566. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 septembre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008123817/239/278.

(080143650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Mansford Belgium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.859.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2007.

Corinne Muller / Laurence Quévy

Gérant B / Gérant A

Référence de publication: 2008123712/9168/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08549. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Vainker & Associates s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 40.994.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Paul FRIEDERS

Notaire

Référence de publication: 2008122875/212/12.

(080142798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2008.
